



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2015

Société anonyme au capital de € 141 210 168,20
Siège Social : 148/152 route de la Reine - 92100 Boulogne - Billancourt
542 019 096 R.C.S. Nanterre

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	3
1. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES.....	8
1.1 - VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION AU PREMIER SEMESTRE 2015.....	8
1.2 - ÉVÉNEMENTS RÉCENTS	12
1.3 - RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET SECTORIELS POUR LE PREMIER SEMESTRE 2015 PAR RAPPORT AU PREMIER SEMESTRE 2014.....	13
1.4 - TRÉSORERIE ET CAPITAUX PROPRES	19
1.5 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	22
1.6 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	23
1.7 - STRATÉGIE ET PERSPECTIVES	24
1.8 - FACTEURS DE RISQUE	25
2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES AU 30 JUIN 2015	26
3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	51

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

L'examen qui suit de la situation financière et des résultats doit être lu en relation avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période des six mois clôturant au 30 juin 2015 et les notes annexes présentées ailleurs dans le document. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités arrêtés au 30 juin 2015 sont préparés conformément aux normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne (UE).

Au 30 juin 2015, toutes les IFRS que l'International Accounting Standards Board (IASB) a publiées et qui sont obligatoires sont les mêmes que celles adoptées par l'UE et obligatoires dans l'UE, sauf :

- la norme IAS 39 « Instruments Financiers : Comptabilisation et évaluation » (révisée en décembre 2003), que l'UE n'a que partiellement adoptée. La partie que l'UE n'a pas adoptée est sans effet sur les comptes d'Alcatel-Lucent.

Par conséquent, les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2015 sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'examen de la situation financière et des tendances est basé sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période des six mois clôturant au 30 juin 2015, lesquels sont préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS » tels que décrits dans la note 1 des états financiers et de façon plus complète dans la note 1 des comptes consolidés audités de 2014 inclus dans le Document de Référence 2014.

L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires, préparés conformément aux « IFRS », implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, jugées réalistes et raisonnables. Dans le contexte économique mondial actuel, le degré de volatilité et le manque de visibilité induit restent élevés au 30 juin 2015, certains faits et circonstances pourraient donc conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la situation financière, le compte de résultat et les flux de trésorerie du Groupe.

Nous pensons que les méthodes et principes comptables suivants sont les plus susceptibles d'être affectés par ces estimations et hypothèses.

a/ Dépréciation des stocks et en-cours

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

b/ Dépréciation des créances clients

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée attendue des encaissements futurs est inférieure à la valeur comptable. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance des principaux clients du Groupe peuvent avoir un impact négatif sur les résultats futurs.

c/ Goodwill, immobilisations incorporelles et frais de développement capitalisés

Goodwill

Le goodwill net est alloué, le cas échéant, aux unités génératrices de trésorerie (UGT) qui sont équivalentes aux Divisions Produits ou aux groupes de Divisions Produits dans la structure de reporting d'Alcatel-Lucent. Les Divisions Produits sont deux niveaux en dessous de nos deux segments reportables. Comme expliqué en note 1g des comptes consolidés audités 2014, le goodwill est testé pour dépréciation au moins une fois par an. Pour déterminer si le goodwill doit faire l'objet d'une dépréciation, la valeur nette comptable de chaque unité

génératrice de trésorerie est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La valeur d'utilité de chaque UGT est fondée sur une projection sur 5 ans des flux de trésorerie estimés actualisés augmentée d'une valeur terminale actualisée qui correspond aux flux de trésorerie prévisionnels normalisés en année 5 auquel est appliqué un taux de croissance à l'infini (également appelée méthode Gordon Shapiro).

La juste valeur moins le coût des ventes de chaque UGT est fondée sur la valeur moyenne pondérée de l'approche Gordon Shapiro décrite ci-dessus et des deux approches suivantes, en plus des hypothèses qu'un acteur du marché utiliserait pour l'évaluation d'un actif :

- projection sur 5 ans des flux de trésorerie actualisés estimés augmentée de la valeur résiduelle terminale calculée avec des Multiples de vente (valeur d'entreprise / chiffres d'affaires) ; et
- projection sur 5 ans des flux de trésorerie actualisés estimés augmentée de la valeur résiduelle terminale calculée avec des Multiples de résultat opérationnel (valeur d'entreprise / résultat avant intérêts financiers, impôts, dépréciation et amortissement « EBITDA »).

Le taux d'actualisation utilisé pour le test de dépréciation annuel est le taux moyen pondéré du capital spécifique au Groupe (Weighted Average Cost of Capital - WACC). Un seul taux d'actualisation a été utilisé, dans la mesure où les risques spécifiques à certains produits ou marchés ont été pris en compte dans les flux de trésorerie prévisionnels.

La croissance et le pourcentage de croissance perpétuelle utilisés sont basés sur les tendances attendues du marché.

Autres Immobilisations incorporelles

Les tests de dépréciation sont réalisés si nous avons des indications de réductions potentielles de la valeur de nos immobilisations incorporelles. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés ou de valeurs de marché des actifs concernés.

Frais de développement capitalisés

Le Groupe doit évaluer la faisabilité commerciale et technique de ses projets, pour lesquels les coûts sont capitalisés, et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial.

d/ Provision pour garantie et autres provisions sur affaires

Ces provisions sont calculées selon l'historique des taux de rendement et des provisions pour garanties passées en charges ainsi que sur des estimations. Les coûts et pénalités finalement payés peuvent considérablement différer des montants initialement provisionnés, ce qui pourrait avoir un effet significatif sur l'état de la situation financière et le résultat.

e/ Provisions pour litiges

Certaines procédures judiciaires sont en cours et couvrent un large éventail de sujets. En raison de la nature même du litige, le résultat ou les coûts de règlement peuvent significativement différer des estimations.

f/ Impôts différés actifs

L'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ces pertes fiscales reportables repose sur une part de jugement importante. Le Groupe fait une analyse de certains facteurs économiques qui peuvent affecter notre activité dans un avenir prévisible ainsi que des événements passés lui permettant de conclure ou non à la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables. Cette analyse est effectuée régulièrement au sein de chaque juridiction fiscale où des impôts différés actifs significatifs, principalement aux États-Unis, sont reconnus.

S'il s'avérait que les résultats fiscaux futurs du Groupe étaient sensiblement différents de ceux prévus pour justifier la comptabilisation des impôts différés actifs, le Groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la

baisse ou à la hausse le montant des actifs d'impôts différés, ce qui aurait un effet significatif sur nos résultats financiers.

g/ Provision pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi

Hypothèses actuarielles

Le compte de résultat d'Alcatel-Lucent inclut des effets significatifs liés aux régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces régimes et leurs effets sont mesurés par des évaluations actuarielles et sont basés sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation et le taux de participation des retraités aux régimes de remboursement de frais médicaux. Cette hypothèse est mise à jour annuellement en début de période et peut être éventuellement revue tout au long de l'année en cas de changement significatif. Par ailleurs, le taux d'actualisation est revu trimestriellement pour les régimes pour lesquels des modifications des hypothèses peuvent avoir des impacts significatifs sur nos états financiers.

Taux d'actualisation

Les taux d'actualisation pour nos plans aux États-Unis sont déterminés en retenant les valeurs publiées de l'« Original CitiGroup Pension Discount Curve » qui est basée sur les taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA. Chaque prestation attendue est actualisée en retenant le taux d'actualisation de la courbe « CitiGroup » de la maturité correspondante et pour les années au-delà de la dernière année pour laquelle la courbe « CitiGroup » donne une valeur et pour lesquelles des paiements de prestation sont prévus, nous appliquons la valeur de la dernière année présentée dans la courbe. Ensuite, un taux d'actualisation moyen est déterminé de façon à ce que la valeur actualisée de toutes les prestations avec ce taux moyen soit égale à la somme de toutes les prestations actualisées avec la courbe de taux. Les taux d'actualisation pour nos régimes en dehors des États-Unis sont déterminés par référence au taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA donné par Iboxx.

En figeant toutes les autres hypothèses actuarielles, une hausse de 0,5 % du taux d'actualisation (respectivement une baisse de 0,5 %) aurait eu un effet positif (respectivement négatif) sur le résultat 2014 (déterminé en accord avec la version révisée de l'IAS 19 « Avantages du personnel ») d'approximativement 75 millions d'euros et (34) millions d'euros respectivement.

Évolution des coûts médicaux

En ce qui concerne l'hypothèse d'évolution des coûts médicaux aux États-Unis, notre actuaire revoit annuellement l'évolution des coûts médicaux à partir de différents prestataires médicaux, des nouveaux traitements médicaux, de l'utilisation des services médicaux et des taux de primes pour les retraités éligibles au « Medicare » publiés par l'organisme gouvernemental des États-Unis « Center for Medicare and Medicaid Services (CMS) » car ces primes sont remboursées pour certains retraités. Il applique ses conclusions au regard des barèmes de remboursement des plans Alcatel-Lucent aux États-Unis et de notre propre expérience pour préparer ses recommandations. Lors de la détermination de ces hypothèses, nous comparons notre expérience récente avec les recommandations de l'actuaire.

Taux de participation attendus aux régimes de frais médicaux

Les régimes de remboursement de frais médicaux aux États-Unis autorisent les bénéficiaires à sortir de ce régime lors de la période d'inscription annuelle, et pour pratiquement tous les bénéficiaires de s'y réinscrire dans le futur. Une hypothèse est ainsi retenue sur le nombre de retraités qui vont participer dans le futur aux régimes de remboursement de frais médicaux. Notre actuaire développe cette hypothèse en examinant l'augmentation attendue des frais à la charge des retraités américains et l'historique. Nous revoyons cette hypothèse annuellement après que la période d'inscription soit finie et la mettons à jour si nécessaire.

Table de mortalité

Jusqu'au 30 septembre 2014, nous utilisons la table de mortalité « RP-2000 Combined Health » avec prise en compte des améliorations sur les générations futures issues des données de la « U.S. Society of Actuaries Scale AA ». Le 27 octobre 2014, la « U.S. Society of Actuaries » a publié de nouvelles tables de mortalité. A compter du 31 décembre 2014, nous avons changé cette hypothèse et retenons désormais la table de mortalité « RP-2014 White Collar » avec prise en compte de l'amélioration de l'espérance de vie « MP-2014 » pour les bénéficiaires cadres ou anciennement cadres et la table de mortalité « RP-2014 Blue Collar » avec prise en

compte de l'amélioration de l'espérance de vie « MP-2014 » pour les bénéficiaires non-cadres ou anciennement non-cadres. Suite à ces changements, l'engagement des régimes américains de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi a augmenté de 2,6 milliards de dollars US. Ces effets ont été reconnus dans le résultat global 2014.

Investissement des actifs financiers

Les fonds sont investis dans différents types d'actifs (trésorerie, actions, obligations, immobilier et capital investissement). Lors de la mise à jour trimestrielle de la valeur de marché des fonds, approximativement 84 % des évaluations correspondent à la valeur de marché à la date de clôture et 16 % à des valeurs datant de 1 à 3 mois par rapport à la date de clôture, la valeur de marché des investissements en actifs immobiliers et titres de sociétés non cotées n'étant pas immédiatement disponible. Ceci est une pratique courante. En considérant qu'au 31 décembre 2014, la valeur de marché des investissements en actifs immobiliers et titres de sociétés non cotées était confirmée, après le délai de 1 à 3 mois, de 10 % inférieure à celle comptabilisée au 31 décembre 2014, il en résulterait un impact négatif d'environ 308 millions d'euros sur le résultat global, puisque le plan de retraite « membres de la direction » a une part importante de ces actifs dans cette catégorie et que le plafonnement d'actif n'est pas applicable à ce plan.

Plafonnement d'actif

Pour les retraités anciennement syndiqués du « Communication Workers of America » et l'« International Brotherhood of Electrical Workers », nous prévoyons de financer l'obligation du régime de remboursement de frais médicaux et l'obligation du régime d'assurance-vie par des transferts de type section 420 (l'Internal Revenue Code des États-Unis dans sa Section 420 permet le transfert de certains actifs en surplus des fonds de pension à prestations définies vers les comptes établis pour le paiement des remboursements médicaux) et pour le paiement des prestations d'assurance-vie depuis le régime de retraite des « formerly represented ». Ceci est considéré comme un remboursement du régime de retraite lors de l'établissement du plafond d'actifs.

Selon le type de transfert de la section 420, les actifs en excès de 120 % ou de 125 % de l'obligation de financement peuvent être transférés. En utilisant la méthodologie que nous avons sélectionnée pour évaluer les actifs financiers et les obligations de financement (voir note 23 des comptes consolidés audités 2014), nous avons estimé qu'au 31 décembre 2014, les actifs de retraite qui étaient en excès de 120 % de l'obligation sont de 1,8 milliard de dollars US (1,5 milliard d'euros), et ceux en excès de 125 % étaient de 1,4 milliard de dollars (1,2 milliard d'euros).

h/ Reconnaissance des revenus

La plupart des revenus du Groupe sont issus de contrats complexes qui requièrent une analyse en termes de reconnaissance des revenus, particulièrement dans le domaine des ventes de biens et équipements associés à des services qui constituent des arrangements prévoyant l'exécution de multiples activités génératrices de produits, des contrats de construction, de l'application des règles spécifiques aux ventes de logiciels et de l'analyse du caractère recouvrable des créances.

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de construction, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus, sous réserve de certaines spécificités, telles que le respect de jalons définis contractuellement ou les coûts encourus rapportés aux coûts totaux estimés du contrat. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur la situation financière.

Bien que les estimations inhérentes aux contrats de construction soient soumises à des incertitudes, il existe certaines situations pour lesquelles la Direction n'est pas capable d'estimer de façon fiable le résultat d'un contrat de construction. Ces situations peuvent se produire au début d'un contrat en raison d'un manque d'expérience ou tout au long de la vie du contrat, du fait d'incertitudes significatives relatives à des coûts supplémentaires, des réclamations et des obligations de performance, particulièrement en cas de contrat relatif à des nouvelles technologies.

Les contrats prévoyant l'exécution de multiples activités génératrices de produits peuvent inclure des biens, des logiciels, des prestations d'installation et d'intégration, des garanties allant au-delà de la période de garantie

habituelle, des engagements sur le développement d'un produit par exemple. Le revenu pour chaque activité est comptabilisé lorsqu'il est acquis en fonction de la juste valeur relative de chaque activité, déterminée par des analyses internes ou externes des données de marché. L'exercice du jugement est requis pour allouer la valeur du contrat à chaque activité génératrice de produits et pour déterminer si l'arrangement doit être comptabilisé comme une seule activité ou de multiples activités génératrices de produits. Selon la façon dont ce jugement est exercé, le moment et le montant du revenu à comptabiliser pourrait varier de façon significative.

Pour des arrangements comprenant de multiples activités génératrices de logiciels, il faut exercer son jugement pour déterminer si de tels arrangements doivent être comptabilisés selon IAS 18 ou IAS 11. Les livraisons de logiciels qui nécessitent un processus significatif de production, modification ou de personnalisation sont comptabilisées comme un contrat de construction sous IAS 11. Toute autre livraison de logiciel est comptabilisée selon IAS 18, auquel cas le Groupe requiert l'utilisation de la juste valeur déterminée selon la méthode de la « VSOE » (Vendor Specific Objective Evidence), afin de séparer des multiples activités génératrices de logiciels. Ceci nécessite l'exercice du jugement pour choisir la modalité de comptabilisation la plus appropriée dans cet environnement et pour apprécier si la juste valeur déterminée selon la méthode de la « VSOE » existe, afin de séparer les multiples activités génératrices de logiciels.

Pour les ventes de produits faites par l'intermédiaire de distributeurs, les retours estimés conformément aux engagements contractuels et aux statistiques sur les ventes passées sont comptabilisés en déduction des revenus. Là encore, si les retours effectifs s'avéraient sensiblement différents de ceux estimés, il en résulterait un impact qui peut être significatif sur la situation financière.

ii/ Coûts de restructuration et impact sur la valeur recouvrable des goodwill

Le 26 juillet 2012, nous avons annoncé le lancement du « Programme Performance » pour réaliser une réduction supplémentaire des coûts, portant le total des économies de coûts à 1,25 milliard d'euros d'ici la fin 2013. Ce programme comprenait une suppression d'approximativement 5 500 postes à travers le Groupe, et prévoyait des sorties ou restructurations des contrats de Services non rentables avec des réductions d'effectifs associées et des sorties ou restructurations des marchés non rentables.

Le 19 juin 2013, le Groupe a annoncé le lancement du Plan Shift. Grâce à ce plan et au reste du Programme Performance, le Groupe entend notamment réduire de façon notable ses coûts fixes de 950 millions d'euros en 2015 comparé à la base de coût de 2012 à taux de change constants (en incluant les économies de coûts fixes restant à effectuer dans le cadre du Programme Performance) via l'utilisation de réseaux de distribution directs, la continuation de la consolidation des dépenses administratives et commerciales et le recentrage de sa capacité de R&D.

Nous estimons le coût des restructurations concernant le Plan Shift à 950 millions d'euros pour toutes les actions à venir entre 2013 et 2015. Pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2014, nous avons engagé 238 millions d'euros en coûts de restructuration pour ces actions. Le reste des coûts de restructuration concernant le Plan Shift sera provisionné et passé en charge dans les trimestres à venir.

Conformément aux sections 44 et 45 de l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » et considérant que nous ne pensons pas être engagés dans une action de restructuration tant que nous ne sommes pas capables de l'imputer, nous avons exclu les futurs coûts de restructuration (et les économies de coûts correspondantes), s'ils ne sont pas imputés, de la valeur d'utilité déterminée pour le test de dépréciation annuel des goodwill. En revanche, nous avons entièrement pris en compte ces futures sorties et entrées de flux de trésorerie dans l'évaluation de la recouvrabilité de nos actifs d'impôts différés et dans la détermination de la juste valeur moins les coûts des ventes des unités génératrices de trésorerie (UGT), correspondant à la méthodologie décrite en note 2c des comptes consolidés audités 2014. Nous arrivons à une juste valeur moins le coût des ventes d'une UGT en la basant sur la moyenne pondérée de trois méthodes d'actualisation des flux de trésorerie (deux de ces trois méthodes utilisant les valeurs résiduelles estimées qui sont basées respectivement sur des multiples de vente et sur un multiple de résultat opérationnel) amenant à une juste valeur qui reflète les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix d'une UGT.

1. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

1.1 - VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION AU PREMIER SEMESTRE 2015

Au cours du premier semestre 2015, le marché des télécommunications a connu des tendances contrastées selon les régions. Les États-Unis ont eu un environnement de dépenses plus faible au cours du premier semestre 2015 comparativement à la même période l'année précédente, en Chine les investissements dans les réseaux TD-LTE ont continué après avoir débuté en 2014, en Europe le marché des équipements de télécommunications a continué de montrer des signes d'amélioration.

Au-delà des tendances régionales, des tendances spécifiques du secteur ont aussi eu une influence significative sur le profil du marché des équipements de télécommunication et des services associés au premier semestre 2015. L'industrie des télécommunications continue à connaître des changements rapides entraînés par l'adoption massive de nouveaux appareils mobiles et de nouveaux services et applications. Les opérateurs de réseaux continuent leur transition vers une architecture tout-IP, en mettant l'accent sur un accès rapide à leurs réseaux via le cuivre, la fibre, le LTE et de nouveaux services numériques. Nous constatons également des tendances similaires chez les câblo-opérateurs, qui investissent dans le déploiement de réseaux haut débit. De plus, les infrastructures réseaux et cloud s'entrecroisent, permettant d'héberger des applications d'entreprise et grand public. Les entreprises du Web telles qu'Amazon et Google et les grandes entreprises conduisent au développement de grands data centers, en fournissant une interconnexion IP continue et transparente, et des services numériques à grande échelle. Le routage IP est au coeur de la transformation de l'industrie des télécommunications et des services associés, impactant le haut débit fixe et mobile ainsi que des services de cloud computing.

Afin de mieux nous aligner sur ces tendances de l'industrie, nous avons mis en place le Plan Shift le 19 Juin 2013. Il s'agit d'un plan détaillé sur trois ans qui vise à transformer notre entreprise en spécialiste des réseaux IP et cloud ainsi que de l'accès à très haut débit, domaines où se concentrent les équipements et services à forte valeur ajoutée qui sont essentiels aux réseaux ultra-performants.

L'avancement du Plan Shift au 30 juin 2015 est présenté au chapitre 1.7 « Stratégie et perspectives ».

La conjugaison des tendances régionales et industrielles a conduit au premier semestre 2015 à des dépenses contrastées sur le marché des équipements de télécommunication et des services associés. Ces tendances, conjointement à d'autres éléments, comme l'évolution des taux de change, ont été des facteurs clés de détermination des performances de nos propres activités au premier semestre 2015, avec un chiffre d'affaires global en hausse de 7,1 % par rapport au premier semestre 2014. Les performances par segment sont détaillées plus avant au chapitre 1.3 « Résultats consolidés pour l'exercice clos le au 30 juin 2015 par rapport à l'exercice clos le au 30 juin 2014 ».

ÉVÉNEMENTS CLÉS DU PREMIER SEMESTRE 2015

Annonce du projet d'offre publique d'échange de Nokia sur les titres de la Société. Le 15 avril 2015, Nokia Corporation et Alcatel-Lucent ont annoncé avoir conclu un protocole d'accord en vertu duquel Nokia fera une offre pour l'ensemble des titres émis par Alcatel-Lucent, à travers une offre publique d'échange en France et aux Etats-Unis, sous réserve de certaines conditions.

RESUME DE L'OPERATION

0,55 action ordinaire nouvellement émise par Nokia (pouvant être ajusté en cas de paiement d'un dividende différent de celui proposé par Nokia pour l'année 2014) serait offerte en échange de chaque action ordinaire et chaque action de dépositaire américain d'Alcatel-Lucent. Une offre équivalente serait faite pour chaque catégorie d'obligations convertibles en circulation d'Alcatel-Lucent : OCEANE 2018, OCEANE 2019 et OCEANE 2020.

L'offre valorise Alcatel-Lucent à 15,6 milliards d'euros sur une base entièrement diluée, après prise en compte de la conversion anticipée des obligations convertibles d'Alcatel-Lucent et de la dilution associée, correspondant à une prime entièrement diluée de 34 % (équivalent à 4,48 euros par action) et à une prime aux actionnaires de 28 % (équivalent à 4,27 euros par action), sur le prix moyen pondéré des actions Alcatel-Lucent sur les trois mois précédents l'annonce. Ceci repose sur le cours de clôture de l'action Nokia de 7,77 d'euros le 13 avril 2015.

Les détenteurs d'actions Alcatel-Lucent et d'OCEANes détiendraient ensemble 33,5% du capital totalement dilué du nouveau groupe, et les actionnaires de Nokia en détiendraient 66,5%, en supposant l'acceptation totale de l'offre publique d'échange par les détenteurs d'actions Alcatel-Lucent et d'OCEANes.

Le nouvel ensemble s'appellerait Nokia Corporation, et aurait son siège en Finlande ainsi qu'une forte présence en France. Risto Siilasmaa serait nommé président du conseil d'administration, et Rajeev Suri, directeur général.

Il est prévu que le conseil d'administration du groupe combiné soit composé de neuf ou dix membres, dont trois membres nommés conjointement par le Comité du Gouvernement d'Entreprise et des Nominations du conseil d'administration de Nokia et par Alcatel-Lucent, et dont l'un d'entre eux serait Vice-Président, sous réserve dans tous les cas de l'approbation des actionnaires de Nokia.

AUTRES TERMES DE L'OPERATION

Il est prévu que l'opération proposée soit structurée comme une offre publique d'échange en France et aux Etats-Unis, conformément, respectivement, aux dispositions du règlement général de l'autorité de régulation française, l'Autorité des Marchés Financiers (l'«AMF»), et à toutes les lois et réglementations de marchés de capitaux aux États-Unis. Il est prévu également que l'offre publique d'échange et le rapprochement envisagé soient mis en œuvre conformément aux termes et conditions du Protocole d'Accord (*Memorandum of Understanding*) conclu entre Nokia et Alcatel-Lucent. Outre les termes de l'offre, le Protocole d'Accord contient des déclarations et garanties et des engagements de Nokia et d'Alcatel-Lucent usuels pour ce type d'opération. Le Protocole d'Accord peut être résilié par Nokia ou Alcatel-Lucent dans certaines circonstances avant le dépôt et/ou la clôture des offres publiques d'échange, en ce compris, par exemple, en cas de violation significative par l'une ou l'autre des parties des termes et conditions du Protocole d'Accord préalablement au dépôt des offres, la survenance d'un élément défavorable significatif affectant l'une ou l'autre des parties avant le dépôt des offres, le défaut d'émission ou la modification défavorable par le conseil d'administration de l'une ou l'autre des parties de sa recommandation en faveur de l'opération, ou encore en cas de non-obtention d'autorisations réglementaires, et dans un certain nombre d'autres circonstances. Les parties ont également convenu du versement d'indemnités de rupture usuelles pour ce type d'opération et payables à l'autre partie dans certaines circonstances, notamment en cas de changement ou de retrait de la recommandation en faveur de l'opération par le conseil d'administration de l'une des parties, ou dans l'hypothèse où Nokia ne parviendrait pas à obtenir l'autorisation nécessaire de ses actionnaires ou certaines autorisations réglementaires au titre du contrôle des concentrations ou autre. Sous réserve que Nokia obtienne au moins 95% du capital et des droits de vote d'Alcatel-Lucent suite à l'offre publique d'échange, Nokia a l'intention de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire portant sur le solde des actions Alcatel-Lucent.

Il est prévu que le texte complet du Protocole d'Accord sera déposé dans le cadre de l'offre publique d'échange, le moment venu.

CONDITIONS D'OUVERTURE ET ACHEVEMENT DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ECHANGE

L'ouverture de l'offre publique d'échange est soumise, entre autres, à l'achèvement de la consultation des instances représentatives de salariés ; à la réception des approbations réglementaires dans les juridictions concernées ; à l'absence de tout événement préjudiciable à Nokia ou Alcatel-Lucent survenant immédiatement avant le dépôt de l'offre auprès de l'AMF ; à l'émission par le conseil d'administration d'Alcatel-Lucent d'un avis motivé en faveur de l'offre publique d'échange ; et aux autres conditions usuelles.

Selon la loi française sur les offres publiques, suite au lancement de l'offre publique d'échange, la clôture de l'offre publique d'échange est seulement soumise à l'approbation par les actionnaires de Nokia des résolutions nécessaires à l'achèvement de la fusion et de l'offre publique d'échange et à l'acquisition par Nokia de plus de 50,00% des actions composant le capital social d'Alcatel-Lucent sur une base pleinement diluée à la date de clôture de l'offre publique d'échange.

Avis du Comité de Groupe. Après l'annonce de la conclusion du Protocole d'Accord avec Nokia, Alcatel-Lucent a immédiatement commencé le processus d'information de son Comité de Groupe tel que requis par la réglementation française, afin d'obtenir son avis sur l'offre publique d'échange d'actions proposée. Le 1^{er} juin 2015, le Comité de Groupe d'Alcatel-Lucent a émis son avis, indiquant qu'il ne s'opposait pas à la fusion proposée avec Nokia. Le 4 juin 2015, suite à l'émission de l'avis du Comité de Groupe d'Alcatel-Lucent, le Conseil d'administration d'Alcatel-Lucent a exprimé son entier soutien au projet de rapprochement avec Nokia. L'avis du Comité de Groupe sera reproduit dans la note en réponse qu'Alcatel-Lucent déposera auprès de l'AMF en réponse à l'offre publique d'échange qui devrait être déposée par Nokia auprès de cette même autorité dès que les principales autorisations réglementaires auront été obtenues.

Cotation des actions Nokia. Les actions de Nokia sont cotées sur le Nasdaq Helsinki (NOK1V) et sur le New York Stock Exchange sous forme d'American Depositary Receipts (NOK). En outre, Nokia devrait demander une admission de ses actions sur Euronext Paris dans le cadre de l'offre publique d'échange.

Autorisations des autorités de concurrence. Nokia et Alcatel-Lucent ont annoncé le 17 juin 2015 que les autorités de concurrence du Département de justice des États-Unis d'Amérique ont mis fin de manière anticipée à la période d'examen préalable au rapprochement envisagé d'Alcatel-Lucent et de Nokia et que les autorisations des autorités de la concurrence au Brésil et en Serbie ont été obtenues. Le 24 juillet 2015, Nokia a annoncé avoir reçu l'approbation de la Commission européenne concernant l'acquisition envisagée d'Alcatel-Lucent suite à une évaluation de phase 1.

Modifications des instruments et modalités de rémunération à long terme des salariés du Groupe et du directeur général à l'occasion de l'offre publique d'échange envisagée par Nokia. Dans le cadre du projet de rapprochement, le Conseil d'administration d'Alcatel-Lucent, lors de ses réunions du 14 avril 2015 et du 29 juillet 2015, a approuvé certaines modifications portant sur les instruments et éléments de rémunération à long terme existants au sein du Groupe.

Options de Souscription d'Actions Alcatel-Lucent : Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées au projet d'offre publique d'échange de Nokia sur Alcatel-Lucent, le Conseil d'administration a approuvé l'acquisition anticipée de toutes les options de souscription d'actions dont bénéficient les salariés du Groupe, représentant 11 570 193 actions Alcatel Lucent sous-jacentes (soit environ 0,410% du capital). Par ailleurs, afin de remplacer le plan d'options de souscription d'actions 2014 initialement prévu mais finalement non mis en place, le Conseil d'administration a approuvé le principe d'une attribution, à certaines conditions, de 4 300 000 actions Alcatel-Lucent maximum (soit environ 0,308% du capital) à 2 456 salariés.

Actions de performance Alcatel-Lucent : Les bénéficiaires d'actions de performance qui n'auront pas été acquises préalablement à la réalisation de l'offre publique d'échange auront la possibilité d'échanger les actions de performance non-acquises, représentant 18 540 704 actions Alcatel Lucent (soit environ 0,654% du capital), à raison d'un nombre d'actions Alcatel-Lucent équivalent à celui d'actions de performance auquel ils auraient pu prétendre aux termes des plans concernés.

Rémunération du Directeur Général :

Unités de Performance Alcatel-Lucent

Le Conseil d'administration, après avoir pris en compte les circonstances exceptionnelles résultant de l'opération envisagée ainsi que la suppression des conditions d'acquisition et de détention applicables aux plans de rémunération à long terme des collaborateurs du Groupe, a décidé la suppression de la condition de présence applicable aux plans d'Unités de Performance 2013, 2014 et 2015 dont bénéficie M. Michel Combes.

Les plans d'Unités de Performance tels qu'approuvés initialement conféraient à M. Michel Combes le droit de recevoir un paiement futur en espèces. Toutefois, au lieu de ce paiement en espèces, M. Michel Combes recevra un paiement en actions Alcatel-Lucent selon le ratio 1 action Alcatel-Lucent pour 1 Unité de Performance, sous réserve de la réalisation de l'offre publique d'échange.

Options de souscription d'actions Alcatel-Lucent

De la même manière que pour les salariés bénéficiaires d'options de souscription d'actions, le Conseil d'administration a décidé de remplacer l'engagement portant sur des options de souscription d'actions dont bénéficie M. Michel Combes par une remise de 350 000 actions Alcatel-Lucent à M. Michel Combes, sous réserve de la réalisation de l'offre publique d'échange.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet (<https://www.alcatel-lucent.com>), page Gouvernance. Aucune information présente sur le site internet d'Alcatel-Lucent ne fait partie de ce rapport financier semestriel. Les références faites dans ce document au site internet d'Alcatel-Lucent ont pour objet de faciliter l'accès à certaines informations, mais ces informations ne sont pas intégrées par référence dans ce document.

Autres informations sur l'offre publique d'échange. Pour toute information supplémentaire relative au projet d'offre publique d'échange de Nokia sur Alcatel-Lucent, vous pouvez aussi consulter le site <http://www.newconnectivity.com>. Lorsque le projet d'offre publique aura été déposé par Nokia et approuvé par l'AMF, la note d'information de Nokia et la note en réponse d'Alcatel-Lucent, contenant des informations détaillées sur l'offre publique d'échange, seront mises en ligne sur les sites respectifs de l'AMF (www.amf-france.org), de Nokia (<http://company.nokia.com/en>) et d'Alcatel Lucent (<https://www.alcatel-lucent.com>). Aucune information présente sur ces sites internet ne fait partie de ce rapport financier semestriel. Les références faites dans ce document à ces sites internet ont pour objet de faciliter l'accès à certaines informations, mais ces informations ne sont pas intégrées par référence dans ce document.

Information sur le capital et les droits de vote. Conformément à la notification déposée auprès de l'AMF et envoyée à Alcatel-Lucent le 23 avril 2015, la société Odey Asset Management LLP (UK), agissant pour le compte des fonds qu'elle gère, a franchi à la hausse, respectivement, le seuil de 5% du capital et le seuil de 5% des droits de vote et a par la suite déclaré avoir franchi à la baisse, le 3 juillet 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote. Odey Asset Management LLP (UK) détient, au 3 juillet 2015, 139.392.474 actions de la Société, représentant 4,92% du capital et 4,84% des droits de vote.

Nomination d'un nouvel administrateur. L'Assemblée Générale du 26 mai 2015 a nommé Madame Sylvia Summers en tant qu'administrateur, pour une durée de trois ans. Madame Sylvia Summers, 62 ans et de nationalités française et américaine, a une grande expertise dans le secteur de la haute technologie.

Dividende pour 2014. Notre Conseil d'administration a décidé de ne pas procéder au paiement d'un dividende, basé sur les résultats 2014, sur nos actions ordinaires et sur nos ADS. Cette proposition a été adoptée à notre Assemblée Générale annuelle des actionnaires, le 26 mai 2015.

Acquisition de la totalité d'Alda Marine. Le 18 mars 2015, nous avons conclu un nouvel accord de partenariat avec Louis Dreyfus Armateurs pour nos activités de câbles sous-marins. Notre filiale Alcatel-Lucent Submarine Networks a acquis l'intégralité des titres d'Alda Marine, notre précédente joint-venture avec Louis Dreyfus Armateurs, précédemment détenus par LDA, pour 76 millions d'euros. LDA reste notre partenaire maritime stratégique. En lien avec cette acquisition, Alcatel-Lucent Submarine Networks a conclu une facilité de crédit de 86 millions d'euros pour une période de sept ans qui a été entièrement tirée à la date de l'acquisition. Ces 86 millions d'euros couvrent également partiellement l'acquisition d'un navire câblé par Alcatel-Lucent Submarine Networks.

1.2 - ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Gouvernance. Lors de sa réunion du 29 juillet 2015, le Conseil d'administration a pris acte de la décision de M. Michel Combes de mettre fin à ses fonctions de Directeur général et d'administrateur d'Alcatel Lucent. En raison de sa volonté d'initier la mise en place du rapprochement de la Société avec Nokia et d'assurer la transition avec la nouvelle équipe dirigeante, cette démission ne sera effective qu'à compter du 1^{er} septembre 2015.

Changement de la Direction du Groupe dans la perspective du projet de rapprochement avec Nokia. Lors de sa réunion du 29 juillet 2015, le Conseil d'administration a nommé pour la période de transition, M. Philippe Camus, actuel Président du Conseil d'Administration, en qualité de Président Directeur Général par interim à compter 1^{er} septembre 2015. M. Jean-Cyril Spinetta est nommé administrateur référent. M. Philippe Guillemot, Directeur des Opérations, assurera la conduite opérationnelle du Groupe. M. Jean Raby, Directeur Juridique et Financier, aura la responsabilité de mener à bien la transaction avec Nokia. Messieurs Philippe Guillemot et Basil Alwan (Directeur de l'activité IP et Cœur de Réseaux) codirigeront l'équipe d'intégration. Pendant la transition, cette Direction aura la responsabilité d'atteindre la totalité des objectifs d'Alcatel-Lucent pour 2015, de clore la transaction et de préparer l'intégration avec Nokia.

Non-concurrence. Considérant l'expertise de Michel Combes dans le domaine des télécommunications, son expérience et son implication au sein de la Société, le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité des Rémunérations et du Comité du Gouvernement d'Entreprise et des Nominations, souhaitant assurer la protection de la Société, a sollicité la souscription d'un engagement de non concurrence de la part de Michel Combes. Au titre de cet accord, Michel Combes s'engage à ne pas concurrencer directement ou indirectement la Société pendant une durée de trois ans, moyennant une indemnité payable en actions Alcatel Lucent ou Nokia, selon les cas, et versée en trois annuités.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet (<https://www.alcatel-lucent.com>), page Gouvernance. Aucune information sur le site internet d'Alcatel-Lucent ne fait partie de ce rapport financier semestriel. Les références faites dans ce document au site internet d'Alcatel-Lucent ont pour objet de faciliter l'accès à certaines informations, mais ces informations ne sont pas intégrées par référence dans ce document.

1.3 - RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET SECTORIELS POUR LE PREMIER SEMESTRE 2015 PAR RAPPORT AU PREMIER SEMESTRE 2014

Ce chapitre présente nos résultats opérationnels pour le premier semestre 2015 et le premier semestre 2014, en tenant compte de la cession en septembre 2014 de 85 % de l'activité Entreprise, dont les résultats pour 2014 ont été classés en « activités abandonnées ».

Revenus. Au premier semestre 2015, les revenus se sont élevés à 6 685 millions d'euros, ce qui correspond à une hausse de 7,1 % par rapport aux 6 242 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2014. Au premier semestre 2015, environ 67 % de nos revenus ont été libellés en dollar américain ou en devises liées. Si l'on convertit en euros, à des fins comptables, ces revenus en devises autres que l'euro, on constate un impact du taux de change lié à la valeur d'autres devises, dont le dollar US, par rapport à celle de l'euro. Si les taux de change étaient restés constants entre le premier semestre 2014 et le premier semestre 2015, nos revenus consolidés auraient baissé d'environ 7,3 % au lieu d'augmenter de 7,1 % comme publié. Pour calculer l'impact du taux de change, on applique (i) à nos revenus du premier semestre 2015 en devises autres que l'euro le taux de change moyen enregistré pour le premier semestre 2014 au lieu du taux de change moyen du premier semestre 2015, et (ii) à nos exportations (principalement à partir de l'Europe) du premier semestre 2015 libellées en autres devises, pour lesquelles nous avons une couverture de change, le taux moyen de couverture du premier semestre 2014. Notre Direction pense qu'en communiquant à nos investisseurs nos revenus du premier semestre 2015 convertis à taux de change constants, il est plus facile de comparer l'évolution de nos revenus avec celle de nos concurrents dans l'industrie.

Durant le premier trimestre 2014, nous avons achevé la cession de LGS Innovations LLC. En outre, à périmètre constant, ce qui signifie l'exclusion des revenus liés à LGS Innovations et à taux de change constants entre le premier semestre 2015 et le premier semestre 2014, nos revenus consolidés auraient baissé d'environ 6,9 % au lieu d'une hausse de 7,1 % constatés. Notre Direction pense qu'en communiquant à nos investisseurs nos revenus de 2015 convertis suivant un taux de change et périmètre constants, il est plus facile de comparer l'évolution de nos revenus avec celle de nos concurrents dans cette industrie. Ces revenus à monnaie constante ne sont pas des agrégats financiers relevant des normes IFRS et doivent être considérés comme complémentaires et non comme remplaçant les revenus publiés relevant des normes IFRS.

Le tableau ci-dessous présente les revenus enregistrés, l'impact de la conversion euro/autres devises, l'impact de la couverture de change, l'ajustement du périmètre dû à LGS et les revenus calculés à taux de change constants :

(en millions d'euros)

	Premier semestre 2015	Premier semestre 2014	% de variation
Revenus publiés	6 685	6 242	7,1%
Impact de la conversion euro/autres devises	-837		-12,5%
Impact de la couverture euro/autres devises	-73		-1,1%
Périmètre (LGS)	-11	-52	
Revenus en monnaie constante	5 764	6 191	-6,9%

Revenus par segment et activité

Le tableau ci-dessous présente la répartition des revenus par segments et divisions :

(En millions d'euros)	Premier semestre 2015	Premier semestre 2014
Cœur de réseaux	3 125	2 721
<i>Routage IP</i>	<i>1 242</i>	<i>1 110</i>
<i>Transport IP</i>	<i>1 122</i>	<i>938</i>
<i>Plateformes IP</i>	<i>761</i>	<i>673</i>
Accès	3 554	3 479
<i>Accès mobile</i>	<i>2 332</i>	<i>2 298</i>
<i>Accès fixe</i>	<i>1 054</i>	<i>981</i>
<i>Services gérés</i>	<i>136</i>	<i>176</i>
<i>Licences</i>	<i>32</i>	<i>24</i>
Autres et montants non alloués	6	42
Total	6 685	6 242

Segment Cœur de réseaux

Les revenus du segment Cœur de réseaux, composé de nos activités de Routage IP, de Transport IP et de Plateformes IP, se sont élevés à 3 125 millions d'euros au premier semestre 2015, soit une hausse de 14,8 % par rapport aux 2 721 millions d'euros du premier semestre 2014 à taux de change courants. Si on convertit les ventes en devises autres que l'euro, à des fins comptables, en euros, on constate que les taux de change ont un impact sur les revenus du fait de la valeur relative de l'euro par rapport à d'autres devises, dont le dollar américain. S'il y avait eu des taux de change constants entre le premier semestre 2014 et le premier semestre 2015, les revenus du segment Cœur de réseaux auraient augmenté de 2,9 %.

Les revenus de l'activité Routage IP ont été de 1 242 millions d'euros au premier semestre 2015, en hausse de 11,9 % par rapport au premier semestre 2014 où ils s'étaient alors élevés à 1 110 millions d'euros. En excluant l'impact des taux de change, cette activité aurait diminué d'approximativement 1,0%, la croissance en Europe, au Moyen Orient, en Afrique ainsi qu'en Amérique Latine n'ayant pas été suffisante pour compenser les dépenses plus faibles en Amérique du Nord et au Japon.

Les revenus de l'activité Transport IP, comprenant les activités d'optique terrestre et sous-marine, ont été de 1 122 millions d'euros au premier semestre 2015, en hausse de 19,6 % par rapport au 938 millions d'euros du premier semestre 2014. En excluant l'impact des taux de change, cette activité aurait montré une hausse d'approximativement 11,3% reflétant les progrès de notre portefeuille WDM en Europe et Moyent Orient ainsi qu'en Amérique Latine et par l'activité d'optique sous-marine, qui a bénéficié d'une reprise conjoncturelle des recettes.

Les revenus de l'activité Plateformes IP, comprenant des plateformes logicielles et les services associés, ont été de 761 millions d'euros au premier semestre 2015, en hausse de 13,1 % par rapport aux 673 millions d'euros du premier semestre 2014. En excluant l'impact des taux de change, cette activité aurait diminué de 2,4%, la croissance dans certaines technologies de nouvelle génération, telles que IP Multimedia Subsystem pour Voice over LTE (VoLTE), plus particulièrement en Amérique du Nord, ayant été plus que compensée par la baisse dans les plateformes de technologies anciennes, du fait de la restructuration de cette activité.

Segment Accès

Les revenus du segment Accès, comprenant l'accès fixe et le mobile, les licences et les services gérés, ont été de 3 554 millions d'euros au premier semestre 2015, en hausse de 2,2 % par rapport aux 3 479 millions d'euros du premier semestre 2014, à taux de change courants. Si on convertit les ventes du segment Accès en devises autres que l'euro, à des fins comptables, en euros, on constate que les taux de change ont un impact sur les revenus du fait de la valeur relative de l'euro par rapport à d'autres devises, dont le dollar américain. S'il y

avait eu des taux de change constants entre le premier semestre 2014 et le premier semestre 2015, les revenus du segment Accès auraient diminué de 12,7 %.

Les revenus de nos activités mobiles ont augmenté de 1,5 % au premier semestre 2015, de 2 298 millions d'euros au premier semestre 2014 à 2 332 millions d'euros au premier semestre 2015. En excluant l'impact des taux de change, cette activité aurait montré une baisse d'approximativement 15,2%, du fait d'une baisse des dépenses en Amérique du Nord au premier semestre 2015, du fait d'une forte croissance des dépenses de LTE en Amérique du Nord durant la même période de l'année précédente, et la Chine ayant été impactée par un décalage de projet durant le second trimestre 2015.

Les revenus de nos activités fixes ont augmenté de 7,4 %, à 1 054 millions d'euros au premier semestre 2015 par rapport à 981 millions d'euros au premier semestre 2014, En excluant l'impact des taux de change, cette activité aurait montré une baisse d'approximativement 4,8%, la hausse en Asie-Pacifique, principalement dans les technologies de la fibre, et en Amérique Latine étant compensée par l'arrêt momentané des dépenses en Amérique du Nord et au Japon.

Les revenus de notre activité services gérés ont été de 136 millions d'euros au premier semestre 2015 comparé aux 176 millions du premier semestre 2014, ce qui représente une baisse de 22,7 %. Cette diminution des revenus étant le résultat de notre stratégie de sortie ou de restructuration de contrats ayant un effet dilutif sur la marge. En excluant l'impact des taux de change, cette activité aurait montré une baisse d'approximativement 28,4%.

Les revenus de notre activité Licence ont été de 32 millions d'euros au premier semestre 2015 comparé aux 24 millions du premier semestre 2014, ce qui représente une hausse de 33,3 %.

Revenus par régions géographiques

Le tableau ci-dessous indique les revenus des premiers semestres 2015 et 2014 par zone géographique (calculés suivant la région où se trouvent les clients) :

(En millions d'euros)

Revenus par marché géographique (en millions d'euros)	France	Autres pays d'Europe occidentale	Reste de l'Europe	Chine	Autres pays d'Asie-Pacifique	Etats-Unis	Autres pays d'Amérique	Reste du monde	Total
1er semestre 2015	386	998	112	568	707	2 917	515	482	6 685
1er semestre 2014	360	910	111	581	575	2 788	422	495	6 242
Variation 1er semestre 2014 par rapport au 1er semestre 2013	7%	10%	1%	-2%	23%	5%	22%	-3%	7%

Au premier semestre 2015, les États-Unis ont représenté 43,6 % des revenus, contre 44,7 % au premier semestre 2014. Les revenus y ont augmenté de 5 %, les ventes bénéficiant d'un dollar fort malgré un environnement de dépense plus faible au premier semestre 2015. L'Europe a représenté 22,4 % des revenus au premier semestre 2015 (5,8 % en France, 14,9 % dans les autres pays d'Europe occidentale et 1,7 % sur le reste du continent), en hausse de 22,1 % au premier semestre 2014 (5,8 % en France, 14,6 % dans les autres pays d'Europe occidentale et 1,8% sur le reste du continent). L'Europe a connu des tendances encourageantes durant le premier semestre 2015, avec un bon dynamisme dans le routage IP, Transport IP et les réseaux fixes. En Europe, les revenus ont augmenté de 7 % en France, de 10 % en Europe occidentale et de 1 % sur le reste du continent. Les revenus de l'Asie-Pacifique ont représenté 19,1 % des revenus au premier semestre 2014 (8,5 % en Chine et 10,6 % dans les autres pays d'Asie-Pacifique), en hausse par rapport aux 18,5 % du premier semestre 2014 (9,3 % en Chine et 9,2 % dans les autres pays d'Asie-Pacifique), la baisse en Chine, due à l'activité sans fil, et au Japon, liée au routage IP, ayant été partiellement contrebalancée par la hausse des autres pays comme l'Australie et l'Inde. Les revenus dans les autres régions des Amériques ont été positivement impactés par une accélération en Amérique centrale et latine au premier semestre 2015, ce qui a conduit à une hausse de 22 % au premier semestre 2015 par rapport au premier semestre 2014, leur part dans le total des revenus étant passée de 6,8 % à 7,7 %. La part des revenus du reste du monde est passée de 7,9 % au premier semestre 2014 à 7,2 % au premier

semestre 2015, dans la mesure où les revenus ont baissé de 3 %, du fait de la faiblesse du Moyen-Orient et de l'Afrique, après avoir connu une croissance durant la même période en 2014..

Marge brute. La marge brute, en termes de pourcentage des revenus, est passée de 32,4 % au premier semestre 2014 à 34,7% au premier semestre 2015, et elle a augmenté en termes de valeur absolue, en passant de 2 024 millions d'euros au premier semestre 2014 à 2 321 millions d'euros au premier semestre 2015. La hausse de la marge brute en valeur absolue est principalement liée à l'amélioration de la profitabilité, en plus d'un mix favorable, notamment liés à la vente de logiciels, dans plusieurs secteurs d'activité.

Nous vendons une grande gamme de produits sur de nombreux marchés géographiques. La rentabilité par produit peut dépendre de la maturité de ces produits, de l'effort de recherche et développement associé et de notre positionnement concurrentiel global. De plus, la rentabilité peut être impactée selon la zone géographique en fonction du contexte concurrentiel local, de nos parts de marché, et des règles d'achats de nos clients. Au premier semestre 2015, nous avons observé des tendances, comme indiqué ci-dessus, à savoir une évolution du mix produit ayant impacté positivement notre marge brute.

Charges administratives et commerciales. Au premier semestre 2015, les charges administratives et commerciales se sont élevées à 864 millions d'euros, soit 12,9 % des revenus. A titre de comparaison, les charges du premier semestre 2014 étaient de 792 millions d'euros, soit 12,7 % des revenus. La hausse de 9,1 % des charges administratives et commerciales par rapport au premier semestre 2014 reflète l'impact d'un dollar plus fort durant le premier semestre 2015 sur nos dépenses et investissements faits dans nos initiatives de Marketing, partiellement compensée par les efforts de réduction des coûts fixes de notre Plan Shift. Sont inclus dans ces charges administratives et commerciales des éléments sans impact sur la trésorerie, résultant des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent pour 15 millions d'euros au premier semestre 2014 et 0 million d'euros au premier semestre 2015 en raison de la suppression progressive de l'amortissement des frais administratifs et commerciaux sur la période.

Frais de recherche & développement. Les frais de recherche & développement se sont élevés à 1 213 millions d'euros au premier semestre 2015 soit 18,1 % des revenus, une hausse de 11,3 % par rapport au 1 090 millions d'euros, soit 17,5 % des revenus au premier semestre 2014. La hausse de 11,3 % des coûts de recherche et développement d'un semestre sur l'autre reflète l'impact d'un dollar fort sur nos dépenses. Des charges de recherche et développement, sans impact sur la trésorerie, liées au regroupement avec Lucent, sont également comptabilisées dans les frais de recherche et de développement, à hauteur de 13 millions d'euros pour le premier semestre 2015 et 12 millions d'euros pour le premier semestre 2014.

Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements du régime d'avantages postérieurs à l'emploi.

Au premier semestre 2015, le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements du régime d'avantages postérieurs à l'emploi a été de 244 millions d'euros comparé à un revenu de 142 millions d'euros au premier semestre 2014. L'amélioration durant la première moitié de 2015 reflète des bénéfices bruts plus élevés partiellement compensée par une hausse des frais administratifs et de vente et des coûts de recherche et développement. Des charges sans impact sur la trésorerie, résultant des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent, ont eu un impact négatif de 13 millions d'euros au premier semestre 2015, un niveau inférieur aux 27 millions d'euros enregistrés en 2014, principalement du fait de la disparition de l'amortissement liée aux frais administratifs et commerciaux au premier semestre 2015.

Le tableau ci-dessous présente nos revenus et le résultat par segment d'activité :

(En millions d'euros)

	Cœur de réseaux	Accès	Total des segments	Autres et éliminations	Total
Premier semestre 2015					
Revenus	3 125	3 554	6 679	6	6 685
<i>Résultat par segment d'activité</i>	194	90	284	-27	257
<i>Ajustements des écritures d'allocations de prix d'acquisition (hors coûts de restructuration et perte de valeurs sur actifs)</i>					-13
Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements du régime d'avantages postérieurs à l'emploi					244

(En millions d'euros)

	Cœur de réseaux	Accès	Total des segments	Autres et éliminations	Total
Premier semestre 2014					
Revenus	2 721	3 479	6 200	42	6 242
<i>Résultat par segment d'activité</i>	219	-26	193	-24	169
<i>Ajustements des écritures d'allocations de prix d'acquisition (hors coûts de restructuration et perte de valeurs sur actifs)</i>					-27
Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements du régime d'avantages postérieurs à l'emploi					142

Au premier semestre 2015, on enregistre un résultat d'exploitation de 257 millions d'euros pour le Groupe, ajusté pour 13 millions d'euros de PPA, qui a abouti à un résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi de 244 millions d'euros. Au premier semestre 2014, le résultat d'exploitation de tous les segments du Groupe a atteint 169 millions d'euros dont 27 millions d'euros d'ajustement des écritures d'allocation de prix d'acquisition, soit un résultat de 142 millions d'euros pour l'activité opérationnelle (avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, pertes de valeur sur actifs et amendement du régime d'avantages postérieurs à l'emploi). L'amélioration au premier semestre 2015 reflète une marge brute plus élevée, partiellement compensée par des frais administratifs et commerciaux et des coûts de recherche et développement plus élevés.

Le résultat d'exploitation de notre segment Cœur de réseaux s'élève à 194 millions d'euros au premier semestre 2015, soit 6,2 % des revenus, comparé à un résultat d'exploitation de 219 millions d'euros, soit 8,0 % des revenus au premier semestre 2014. La baisse d'année en année reflète une baisse du bénéfice d'exploitation durant le premier trimestre de 2015, ce qui est attribuable aux réinvestissements effectués dans de nouvelles initiatives marketing pour promouvoir la croissance future ainsi que baisse de la contribution de Routage IP.

Le résultat d'exploitation de notre segment Accès s'élève à 90 millions d'euros ou 2,5% des revenus au premier semestre 2015, comparé à une perte de 26 millions d'euros au premier semestre 2014. L'amélioration d'année en année reflète la forte contribution continue de notre activité d'accès fixe en plus des améliorations à la fois de notre activité mobile et des services gérés.

Coûts de restructuration. Au premier semestre 2015, les coûts de restructuration étaient de 191 millions d'euros, par rapport à 342 millions d'euros au premier semestre 2014. Le montant inférieur des coûts de restructuration au premier semestre de 2015 reflète un certain nombre d'initiatives de restructuration et d'externalisation dans le cadre du plan Shift qui a commencé dans la première moitié de 2014, entraînant des coûts supérieurs.

Litiges. Au premier semestre 2015, nous avons comptabilisé une charge pour litiges de 19 millions d'euros principalement liée à des litiges environnementaux par rapport au premier semestre 2014, où nous avons enregistré un crédit pour litiges de 4 millions d'euros.

Résultat de cession des sociétés consolidées. Au premier semestre 2015, nous avons enregistré une perte liée aux cessions de sociétés consolidées de 8 millions d'euros, par rapport à une perte de 19 millions d'euros au premier semestre 2014. Le montant de 2014 est dû à la vente de LGS Innovations LLC. Durant la première moitié de 2015, les 8 millions d'euros incluent principalement les 7 millions d'euros de coûts liés à la transaction Nokia et un ajustement de prix lié à la vente de nos activités de cyber sécurité à Thales.

Résultat de l'activité opérationnelle. Pour le premier semestre 2015, l'activité opérationnelle a enregistré un profit de 25 millions d'euros, contre une perte de 215 millions d'euros au premier semestre 2014. Cette amélioration est due, en particulier, à une marge brute plus élevée, des coûts de restructurations plus faibles, de plus faibles pertes sur cession de sociétés consolidées partiellement compensée par des charges d'exploitation et des frais de contentieux plus élevés.

Coût de financement. Au premier semestre 2015, le coût de financement s'est élevé à 135 millions d'euros, comparé à 154 millions d'euros au premier semestre 2014. La diminution du coût de financement est principalement due au remboursement anticipé en janvier 2014 des obligations convertibles à 7,75% des titres privilégiés émis par Lucent Technologies Capital Trust.

Autres produits et charges financiers. Au premier semestre 2015, les autres charges financières ont été de 7 millions d'euros, par rapport à une charge de 118 millions d'euros au premier semestre 2014. Au premier semestre 2015, ces autres charges financières ont été constituées principalement d'une perte de 57 millions d'euros liés à la composante financière des régimes de retraite et aux coûts de bénéficiaires postérieurs à la retraite et d'une perte de change de 27 millions d'euros qui ont été en grande partie compensées par 108 millions d'euros de gains principalement liés à l'acquisition des titres détenus par notre partenaire dans la coentreprise Alda Marine. Durant la première moitié de 2014, la perte financière était principalement constituée de (i) l'impact de l'accélération de l'amortissement des frais d'émission de notre facilité de crédit garantie, que nous avons l'intention de rembourser en août 2014 suite à l'émission d'OCEANES à 0.00% et 0.125% le 10 juin 2014, (ii) une perte de 18 millions d'euros liée aux actifs et engagements des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi, partiellement compensés par la reprise d'une perte de dépréciation de 10 millions d'euros.

Quote-part dans le résultat net des entreprises associées et coentreprises. Au premier semestre 2015, la quote-part du résultat net des entreprises associées et coentreprises s'est élevée à 1 million d'euros, contre 7 millions d'euros au premier semestre 2014.

Résultat net avant impôt et activités abandonnées. Au premier semestre 2015, le résultat net avant impôt et activités abandonnées a été une perte de 116 millions d'euros, à comparer à une perte de 480 millions d'euros au premier semestre 2014.

Impôts. Au premier semestre 2015, nous avons enregistré une charge d'impôt sur les bénéfices de 6 millions d'euros, contre un produit d'impôt sur les bénéfices de 92 millions d'euros au premier semestre 2014. Le produit d'impôt du premier semestre 2015 résulte d'un produit d'impôt différé net de 33 millions d'euros, qui a été plus que compensé par une charge d'impôt courant de 39 millions d'euros. Le produit d'impôt différé net de 33 millions d'euros est relatif à l'analyse de recouvrabilité de certains actifs d'impôts différés aux États-Unis. Le produit d'impôt du premier semestre 2014 résulte d'un produit d'impôt différé net de 120 millions d'euros, en partie compensé par une charge d'impôt courant de 28 millions d'euros. Le produit d'impôt différé net de 120 millions d'euros inclut (i) un produit d'impôt différé de 92 millions d'euros relatif à l'analyse de la recouvrabilité de certains actifs d'impôts différés aux États-Unis, (ii) un produit d'impôt différé de 11 millions d'euros liés aux écritures de PPA et (iii) un produit d'impôt différé de 4 millions d'euros lié aux titres convertibles et aux Océanes.

Résultat net des activités poursuivies. Nous avons enregistré pour les activités poursuivies une perte de 122 millions d'euros pour le premier semestre 2015, contre une perte de 388 millions d'euros pour le premier semestre 2014.

Résultat net des activités abandonnées. Au premier semestre 2015, nous avons enregistré une perte provenant des activités abandonnées de 14 millions d'euros provenant des coûts supplémentaires de « carve-out » de l'activité Entreprise, que nous avons cédée en 2014. Au premier semestre 2014, nous avons enregistré un résultat des activités abandonnées de 19 millions d'euros lié à la vente prévue de l'activité Entreprise.

Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net. La part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net est une perte de 10 millions d'euros au premier semestre 2015, contre un gain de 2 millions d'euros au premier semestre 2014. Le déclin durant la première moitié de 2015 par rapport au premier semestre 2014 est dû en grande partie à des pertes provenant des activités en Chine d'Alcatel-Lucent Shanghai Bell, Co. Ltd. et des filiales.

Résultat net - part du Groupe. Une perte nette de 126 millions d'euros a été attribuée aux actionnaires de la société mère au premier semestre 2015. Au premier semestre 2014, la perte nette s'élevait à 371 millions d'euros.

1.4 - TRÉSORERIE ET CAPITAUX PROPRES

Analyse des variations de trésorerie pour les premiers semestres 2015 et 2014

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 129 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 de 3 878 millions d'euros au 31 décembre 2014 à 4 007 millions d'euros à fin juin 2015. Cette hausse est principalement due à l'amélioration des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement, avant intérêts et impôts s'élevant à 348 millions d'euros, mais elle est partiellement compensée par les flux de trésorerie des activités d'investissement de 375 millions d'euros. Par ailleurs, l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 1^{er} semestre 2015 est expliquée par un impact favorable de change pour 439 millions d'euros, reflétant principalement l'effet du taux de change euro/dollar U.S. sur notre trésorerie libellée en dollar U.S.

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. La capacité d'autofinancement est de 348 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre 79 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014. Cette augmentation est principalement due à un meilleur résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, pertes de valeur sur actifs et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi, qui s'élève à 244 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre 142 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014.

La variation du besoin en fonds de roulement au 1^{er} semestre 2015 a eu un impact négatif de 232 millions d'euros sur la trésorerie liée aux activités opérationnelles avant intérêts et impôts contre un impact négatif de 285 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014.

La variation des stocks et des en-cours a eu un effet défavorable de 116 millions d'euros sur la trésorerie liée aux activités opérationnelles au cours du 1^{er} semestre 2015 contre 192 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2014. La baisse des stocks et en-cours inclut l'impact lié à l'externalisation de certaines activités de Transport IP que le Groupe réalisait précédemment en Italie.

La variation des comptes clients et autres débiteurs est restée stable à 94 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre 101 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014.

La variation des comptes fournisseurs et autres créditeurs a consommé de la trésorerie à hauteur de 172 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre 40 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014. Cette augmentation résulte essentiellement du niveau global des stocks en repli.

La variation des avances et acomptes a eu un impact favorable de 96 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 comparé à 1 million d'euros au cours la période comparable de 2014, en raison d'avances et acomptes sur certains contrats aux Etats-Unis relatifs aux licences de logiciels sur le premier semestre 2015.

La variation des autres actifs et passifs courants sont demeurés stable à 139 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 comparé à 153 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014.

Les intérêts payés sont en recul à 133 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre 151 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014. Cette baisse est principalement due au refinancement et au remboursement avant l'échéance de certaines dettes au début du 1^{er} semestre 2014.

Il résulte de ce qui précède, des flux de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles de 23 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre 379 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement. La trésorerie utilisée par les activités d'investissement s'est élevée à 375 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre 450 millions d'euros générés au 1^{er} semestre 2014 qui résultaient essentiellement de cessions de valeurs mobilières de placement pour 544 millions d'euros. Les investissements ont légèrement augmenté, passant de 232 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 à 259 millions d'euros au premier semestre 2015. Au cours du 1^{er} semestre 2015, les 49% détenus par Louis Dreyfus Armateurs(LDA) dans Alda Marine, notre ancienne joint-venture avec LDA, ainsi qu'un navire câblé ont été acquis dans le cadre l'accord pour respectivement 76 et 26 millions d'euros en numéraire.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement. La trésorerie générée par les activités de financement s'est élevée à 55 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre 255 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014.

Le 18 mars 2015, en lien avec l'acquisition des des intérêts minoritaires d'Alda Marine, Alcatel-Lucent Submarine Networks (ASN) a conclu une facilité de crédit de 86 millions d'euros pour une période de sept ans qui a été entièrement tirée à cette date.

Au 1^{er} semestre 2014, Alcatel-Lucent avait émis des obligations convertibles ou échangeables en actions (OCEANE) en deux tranches pour un montant nominal total de 1 148 millions d'euros et remboursé en totalité les obligations convertibles 7.75% de 931 millions de dollars à maturité 2017 ainsi que le montant résiduel de l'emprunt Senior 6.375% à maturité Avril 2014 pour 274 millions d'euros.

Ressources financières

Ressources. Au fil du temps, les ressources financières du Groupe peuvent provenir de différentes origines, dont la trésorerie générée par nos activités opérationnelles, la vente d'actifs, l'émission d'emprunts et de titres sous différentes formes, et des facilités bancaires. La capacité du Groupe à accéder à ces ressources dépend de divers facteurs, dont la capacité des clients à payer les créances dues (des délais de paiement peuvent être demandés en cours d'exercice), la perception de la qualité de notre risque crédit par les bailleurs de fonds et investisseurs, la capacité du Groupe à respecter les engagements des emprunts obligataires et les conditions de marché en général.

Au vu des conditions actuelles, le Groupe ne peut pas compter sur sa capacité à accéder aux marchés de la dette et des actions à tout moment. De même, les activités opérationnelles n'ont pas généré de trésorerie au cours du 1^{er} semestre 2015 ni au cours de l'année 2014. En revanche, le montant de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières de placement s'élevait à 5 777 millions d'euros au 30 juin 2015. Bien qu'environ 1 056 millions d'euros de notre trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement soient sujets à des restrictions liées au contrôle des changes dans certains pays, principalement en Chine, qui peuvent limiter l'usage de ces fonds par ses filiales en-dehors de leurs juridictions, le Groupe ne s'attend pas à ce que ces restrictions aient un impact sur sa capacité à faire face à ses obligations de paiement.

Crédit bancaire syndiqué. Le 17 décembre 2013, Alcatel Lucent a conclu un crédit bancaire « revolving » d'un montant de 504 millions d'Euros d'une durée de trois ans avec un syndicat de 12 banques internationales. La disponibilité de ce crédit n'est pas liée aux notations d'Alcatel-Lucent. Elle dépend du respect d'un engagement financier lié à la capacité d'Alcatel Lucent de couvrir la charge des intérêts. Alcatel Lucent USA Inc. et certaines

des filiales du Groupe ont donné une garantie senior non sécurisée au titre des engagements de ce crédit bancaire.

Cette ligne de crédit n'était pas tirée au 30 juin 2015.

Notation de la dette du Groupe.

Au 29 juillet 2015, les notations d'Alcatel-Lucent et Alcatel-Lucent USA Inc. étaient les suivantes :

Agence de notation	Note de la société	Dette à long terme	Dette à court terme	Perspective	Dernière mise à jour de la note	Dernière mise à jour de la perspective
Moody's						
Alcatel-Lucent S.A.	B3	B3/Caa1 ⁽¹⁾	Not Prime	Sous surveillance implication positive	4 décembre 2012 / 19 décembre 2013	20 avril 2015
Alcatel-Lucent USA Inc.	n.a	B3 ⁽²⁾	n.a	Sous surveillance implication positive	12 décembre 2013	20 avril 2015
Standard & Poor's						
Alcatel-Lucent S.A.	B	B	B	Sous surveillance implication positive	18 août 2014	April 17, 2015
Alcatel-Lucent USA Inc.	B	B	n.a	Sous surveillance implication positive	18 août 2014	April 17, 2015

(1) L'Océane 2018 ainsi que les Océane 2019 & 2020 sont notées Caa1 ; le reste de la dette à long terme émise par Alcatel-Lucent est noté B3.

(2) Les obligations à 8,875%, 6,75% et à 4,625% sont notées B3. Le 20 janvier 2012, la notation des obligations d'Alcatel-Lucent USA Inc. à échéance en 2028 et 2029 a été arrêtée.

Besoins de trésorerie à court terme. Les besoins de trésorerie à court terme, sont principalement liés au financement de nos opérations, y compris les plans de restructurations, les investissements et le remboursement des dettes financières à court terme.

Plans de restructurations. Avec le lancement du plan « Shift », le Groupe entend réduire ses coûts fixes de 950 millions d'euros en 2015 par rapport à la base de coûts 2012 via l'utilisation de réseaux de distribution directs, la continuation de la consolidation des dépenses administratives et commerciales et le recentrage de sa capacité de R&D. Au 1^{er} semestre 2015, nous avons décaissé 148 millions d'euros de coûts de restructuration pour ces actions. Le Groupe estime que le montant cumulé des décaissements au titre du plan « Shift » devrait être d'environ 1,8 milliard d'euros, dont environ 1,4 milliard d'euros entre 2013 et 2015, le reste s'effectuant en 2016.

Investissements. Chaque année, nous encourageons un certain niveau d'investissement de renouvellement et dans l'innovation. Nos investissements se sont élevés au 1^{er} semestre 2015 à 259 millions d'euros dont 91 millions d'euros de capitalisation de coûts de développement.

Dette financière à court terme. Au 30 juin 2015, la dette financière à court terme s'élevait à 575 millions d'euros.

Perspectives de flux de trésorerie. Le Groupe estime que la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les valeurs mobilières de placement, y compris les placements à court terme, représentant un montant total de 5 777 millions d'euros au 30 juin 2015, sont suffisants pour faire face aux besoins du Groupe dans les 12 prochains mois ainsi que pour poursuivre le programme d'investissements prévu.

Si les conditions du marché venaient à se détériorer significativement, ou si nos clients étaient amenés à réduire significativement leurs prévisions de dépenses, ou bien si les marchés financiers venaient à limiter notre accès aux cautions de soumission et de bonne exécution, notre situation de trésorerie pourrait évoluer défavorablement, et dans ce cas nous devrions réévaluer nos priorités d'investissement en conséquence. Nous

serions également contraints à engager de nouveaux efforts de restructuration supplémentaires et à chercher des sources supplémentaires de capitaux, ce qui pourrait s'avérer difficile dans de telles circonstances.

Dette brute long terme et dette brute totale. Au 30 juin 2015, la part à long terme de la dette financière s'élevait à 5 051 millions d'euros et donc la dette brute totale du Groupe s'élevait à 5 626 millions d'euros à comparer à 5 277 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Clauses sur les notations affectant la dette. Les emprunts obligataires en cours d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. ne contiennent pas de clauses qui pourraient déclencher un remboursement accéléré dans le cas d'une baisse de leurs notations respectives.

1.5 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Obligations contractuelles. Le Groupe a un certain nombre d'obligations contractuelles qui vont au-delà du 30 juin 2015. Parmi ces dernières, on notera notamment la dette financière à long terme et les intérêts financiers, les crédits baux, les locations simples, les commandes d'immobilisations et autres obligations fermes d'effectuer des paiements. Le total de nos obligations de paiement au 30 juin 2015 pour ces éléments est présenté ci-dessous, fondées sur les décaissements futurs minimaux à effectuer en fonction de ces engagements fermes. Les montants relatifs à la dette financière, aux locations financières et à la part capitaux propres des emprunts convertibles sont déjà pris en compte dans l'état consolidé résumé intermédiaire non audité de la situation financière au premier semestre 2015 présenté par ailleurs dans ce document.

(En millions d'euros)	Échéance				
	A moins d'un an	1/07/2016-31/12/2017	2018-2019	2020 et suivantes	Total
Obligations fermes d'effectuer des paiements					
Dette financière hors crédit bail	561	659	1 231	3 152	5 603
Crédit bail	15	10	-	-	25
Composante capitaux propres des obligations convertibles	-	-	169	80	249
Sous-total - comptabilisé dans l'état de la situation financière	576	669	1 400	3 232	5 877
Frais financiers sur la dette financière	272	341	388	181	1 182
Contrats de location simple	145	149	164	176	634
Commandes d'immobilisations	50	-	-	-	50
Obligations fermes d'achat ^{(1) (2)}	868	534	671	275	2 348
Sous-total - engagements	1 335	1 024	1 223	632	4 214
Total des obligations contractuelles⁽³⁾	1 911	1 693	2 623	3 864	10 091

(1) La baisse des contrats de location simple par rapport au 31 décembre 2014 résulte principalement de la résiliation des contrats d'affrètement de navires suite au rachat de ces navires par Alcatel-Lucent Submarine Network auprès de Louis Dreyfus Armateurs dans le cadre d'un accord conclu le 18 mars 2015 (voir note 3).

(2) Dont 523 millions d'euros relatifs aux engagements pris envers HP dans le cadre de l'accord global de commercialisation et de l'externalisation de l'infrastructure informatique et 576 millions d'euros relatifs aux engagements pris envers Accenture dans le cadre des accords d'externalisation. Les autres obligations fermes d'achat résultent d'obligations d'achat principalement prises dans le cadre d'accords pluriannuels de fourniture d'équipements conclues lors de la cession d'activités ou de sites à des tiers ou d'accords d'externalisation.

(3) Le 1er avril 2015, le Groupe a résilié certains contrats de licence et conclu de nouveaux accords de licence avec Qualcomm pour une période de 6 à 10 ans. L'engagement total s'élève à 358 million d'euros qui a été comptabilisé au 30 juin 2015 en immobilisations incorporelles pour sa valeur actualisée.

(4) Les engagements au titre des retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi sont exclus de ce tableau, étant inclus dans nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2015 (voir note 15).

Engagements hors bilan. Au 30 juin 2015, les engagements hors bilan s'élevaient à 2 527 millions d'euros, correspondant principalement à 1 756 millions d'euros de garanties sur les contrats à long terme pour la fourniture d'équipements de télécommunication et de services par nos filiales consolidées ou non. En général, le Groupe donne des garanties de bonne exécution aux clients par l'intermédiaire d'institutions financières. Ces garanties de bonne exécution et contre-garanties sont une pratique usuelle dans le secteur et sont fournies de façon habituelle pour les contrats long terme. Si certains événements intervenaient postérieurement à l'inclusion de ces engagements dans nos engagements hors bilan, tels qu'un retard par rapport au délai de livraison convenu ou des réclamations au titre de défaillances avérées au titre de l'exécution de ces contrats, ou le défaut de paiement de certains clients, des provisions seraient constituées dans les comptes consolidés pour tenir compte des risques estimés au sein des comptes « Provisions » ou « Montants dus aux/par les clients pour les travaux des contrats de construction » ou dans le compte de provisions sur stocks. N'est pas pris en compte dans le montant ci-dessous de 2 527 millions d'euros un montant de 168 millions d'euros environ au titre des engagements de financement de la clientèle par le Groupe.

Concernant les garanties accordées au titre de la bonne exécution des contrats, seules celles émises par le Groupe pour contre-garantir une garantie accordée par une institution financière sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Les engagements hors bilan donnés dans le cadre de l'activité normale sont les suivants:

(En millions d'euros)	30 juin 2015	31 décembre 2014
Garanties données sur contrats Groupe et hors Groupe	1 756	1 637
Effets escomptés non échus et assimilés avec recours ⁽¹⁾	-	-
Autres engagements ⁽²⁾	768	737
Sous-total - Engagements conditionnels	2,525	2 374
Sûretés et autres garanties sur la dette ⁽³⁾	2	2
TOTAL ⁽⁴⁾	2,527	2 376

(1) Les montants reportés sur cette ligne concernent les cessions de créances avec recours. Les montants totaux de cessions de créances sans recours sont donnés en note 14a.

(2) À l'exception de la garantie donnée à Louis Dreyfus Armateurs décrite en note 28 des états financiers consolidés 2014.

(3) À l'exception des garanties subordonnées sur les emprunts obligataires convertibles décrites en note 28 des états financiers consolidés 2014.

(4) Les engagements au titre des retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi sont exclus de ce tableau, étant inclus dans le bilan de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (voir note 15) et note 23 des comptes consolidés audités 2014 pour avoir un résumé des montants estimés de contribution.

1.6 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principales transactions entre parties liées sont renseignées au chapitre 7.2 et en note 29 annexée aux états financiers consolidés présentés au chapitre 12 du Document de Référence enregistré auprès de l'AMF le 20 mars 2015 sous le numéro D.15-0179.

Aucune transaction significative n'est à signaler entre l'enregistrement de ce Document de Référence et le 30 juin 2015.

1.7 - STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

Le Plan Shift, annoncé le 19 juin 2013, est un plan détaillé sur trois ans visant à nous repositionner comme spécialiste industriel des activités et des services à forte valeur ajoutée essentiels aux réseaux ultraperformants que sont les Réseaux IP (Internet Protocol), au Cloud et l'accès très haut-débit.

La réussite du Plan Shift renouvellera la confiance de nos clients quant à notre stabilité à long terme, renforcera l'engagement des employés envers le Groupe et améliorera notre capacité à négocier de meilleures conditions lorsque nous levons des fonds sur les marchés de capitaux. Le premier chapitre du Plan Shift était articulé autour de trois priorités : recentrage, restructuration et refinancement. Alcatel-Lucent a ainsi pu se repositionner de généraliste en spécialiste des télécommunications, avec une plus grande responsabilité du management au titre des résultats et de la trésorerie, une base financière stable, une attention plus importante à l'innovation et des perspectives solides de croissance. Le deuxième chapitre du Plan Shift s'appuie sur trois nouveaux piliers complémentaires l'innovation, la transformation et la croissance, qui nous devraient nous permettre de saisir de nouvelles opportunités sur les marchés. Notre effort de transformation porte ses fruits sur l'ensemble de notre portefeuille dans des technologies clés telles que le Core Routing, l'optique 100 Gbit/s, le SDN, le NFV, la 4G LTE, les petites cellules et l'accès fixe de nouvelle génération. Cet effort bénéficie déjà des :

- Innovations sur des technologies clés dans un certain nombre de nos activités, y compris le Core Routing et le SDN dans le Routage IP, le 400G dans le Transport IP, la virtualisation dans les plateformes IP, les fonctionnalités carrier aggregation et eMBMS (Multimedia Broadcast Multicast Service) dans le mobile et le G.fast et le NG-PON2 dans l'accès fixe ; et
- Partenariats technologiques, notamment avec Qualcomm sur les petites cellules, avec Intel sur la virtualisation des fonctions réseau, et avec Accenture sur des opportunités ultra-haut débit.

Le Plan Shift inclut les principaux éléments suivants:

- Investissement dans les activités Coeur de réseaux (qui incluent le routage IP, le transport IP, les plateformes IP et les services associés), qui nous l'espérons constitueront des moteurs de croissance dans le futur.
- Augmentation de la contribution des activités Accès au flux de trésorerie d'exploitation.
- Diversification des marchés : la mise en place réussie du Plan Shift permettra au Groupe d'améliorer son approche des marchés, son activité utilisant mieux ses effets de levier. De plus, cela permettra au Groupe de redéfinir sa stratégie de vente et de marketing pour profiter de ses nouveaux produits et services, et permettre d'identifier de nouveaux segments de marché tels que la cybersécurité et les centres de données. Des exemples de clients sur de tels nouveaux marchés sont le centre médical de l'Université de Pittsburgh aux Etats-Unis et une grande institution financière pour nos solutions SDN, et des câblo-opérateurs aux Etats-Unis s'agissant de notre routeur core.
- Redimensionnement de la structure des coûts.
- Génération de liquidités supplémentaires par le biais des cessions suivantes :
 - la vente de notre filiale LGS Innovations LLC à une société américaine détenue par le groupe Madison Dearborn Partners, finalisée le 31 mars 2014 ;
 - la cession de 85 % d'Alcatel-Lucent Enterprise à China Huaxin, une société spécialisée dans les investissements en technologie ;
 - la cession de nos activités services de cyber sécurité et Sécurité des communications à Thales, qui a été finalisée le 31 décembre 2014 ; et
 - l'accélération du repositionnement stratégique de l'activité de câbles sous-marins, Alcatel-Lucent Submarine Networks (ASN), qui pourrait prendre la forme d'une cession de gré à gré, d'une introduction en bourse ou d'une scission.

- Plan autofinancé et structure financière stable et durable : nous avons atteint l'objectif du Plan Shift de renforcement de notre bilan entre 2013 et 2015 à travers un rééchelonnement de la dette à hauteur de 2 milliards d'euros. Le Groupe a pu mener ce processus à bien en profitant de conditions favorables sur les marchés de capitaux, ce qui a permis un allongement de la maturité moyenne de sa dette. Notre objectif de réduction de notre dette de 2 milliards d'euros est déjà atteint à plus de 50 % grâce à une augmentation de capital de 957 millions d'euros en décembre 2013 et à la conversion des OCEANE 2015 restantes pour un montant de 48 millions d'euros en décembre 2013.

1.8 - FACTEURS DE RISQUE

Cette section met à jour et complète les facteurs de risque auxquels est exposée la Société qui sont décrits sous la rubrique «Facteur de risques» dans notre Document de Référence 2014 et qui doit être lu en complément de celui-ci.

Nos dix premiers clients ont représenté 54% de nos revenus durant le premier semestre 2015 (parmi lesquels Verizon, AT&T et Sprint, qui ont respectivement représenté 17%, 13% et 6% de notre chiffre d'affaires), et l'essentiel de ces revenus provient de fournisseurs de services de télécommunications. La perte d'un ou de plusieurs clients clés, la baisse des investissements de ces fournisseurs de services ou notre incapacité à diversifier ou étendre notre base de clients à des entreprises autres que des fournisseurs de services pourraient entraîner une baisse significative de nos revenus, de notre rentabilité et de notre trésorerie.

Nos dix premiers clients ont représenté 54 % de nos revenus (dont Verizon, AT&T et Sprint, chacun représentant respectivement 17 %, 13 % et 6 % de nos revenus). Les fournisseurs de services ne cessant de se développer en termes de taille, une part encore plus importante de nos revenus pourrait émaner à l'avenir d'un nombre plus restreint de ces fournisseurs de services. De plus, nos clients actuels ne sont pas tenus de nous acheter un montant fixe de produits ou services sur une période donnée et sont, de manière générale, en droit de réduire, de retarder ou même d'annuler des commandes antérieures, ce qui peut avoir un impact sur nos revenus d'une période de référence à l'autre. C'est pourquoi il nous est difficile de prévoir avec exactitude les revenus futurs émanant de clients existants. Bien qu'historiquement nos clients n'aient pas procédé à des changements soudains de fournisseurs, ils pourraient toutefois varier leurs achats d'une période à une autre, de manière éventuellement significative. Ce facteur, qui s'ajoute à notre dépendance vis-à-vis d'un petit nombre de clients clés, pourrait entraîner des répercussions négatives sur nos revenus, notre rentabilité et notre trésorerie. En outre, la concentration de nos activités dans le secteur de la fourniture de services de télécommunications nous rend extrêmement vulnérables en cas de ralentissement ou de retard des investissements. Bien que dans le Plan Shift nous nous attachions à diversifier et étendre notre base de clients aux nouveaux segments clients émergents, tels que les câblo-opérateurs, les grandes entreprises technologiques ou les marchés verticaux, qui investissent également dans des réseaux, de qualité équivalente à celle des opérateurs, nous pourrions ne pas réussir à réaliser une telle diversification et extension.

2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES AU 30 JUIN 2015

ETATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES DU RESULTAT GLOBAL	28
ETATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES DE LA SITUATION FINANCIERE	29
TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES	30
ETATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES	31
NOTES ANNEXES AU COMPTES CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES	32
Note 1. Principes comptables.....	32
Note 2. Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations	32
Note 3. Évolution du périmètre de consolidation	33
Note 4. Changements de méthodes comptables et de présentation	34
Note 5. Information par secteur opérationnel et par zone géographique	34
Note 6. Produits et charges financiers.....	36
Note 7. Impôts	37
Note 8. Résultats par action	37
Note 9. Activités abandonnées, actifs détenus en vue de la vente et passifs liés aux groupes d'actifs destinés à être cédés.....	38
Note 10. Besoin en fonds de roulement opérationnel.....	39
Note 11. Provisions.....	40
Note 12. Dette financière.....	41
Note 13. Hiérarchie de juste valeur	43
Note 14. Actifs financiers transférés	44
Note 15. Pensions, indemnités de départ à la retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi	44
Note 16. Notes concernant les tableaux des flux de trésorerie consolidés	46
Note 17. Engagements au titre d'obligations contractuelles et engagements hors bilan	47
Note 18. Litiges	49
Note 19. Événements postérieurs à la date de clôture	49
Note 20. Information trimestrielle	50

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES

<i>(En millions d'euros, sauf résultat par action)</i>	Notes	T2		1 ^{er} semestre	
		2015	2014	2015	2014
Revenus	(5)	3 450	3 279	6 685	6 242
Coût des ventes		(2 248)	(2 211)	(4 364)	(4 218)
Marge brute		1 202	1 068	2 321	2 024
Charges administratives et commerciales		(436)	(403)	(864)	(792)
Frais de R&D		(598)	(543)	(1 213)	(1 090)
Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(5)	168	122	244	142
Coûts de restructuration	(11)	(122)	(275)	(191)	(342)
Litiges		-	-	(19)	4
Résultat de cession de sociétés consolidées	(3)	(4)	(3)	(8)	(19)
Perte de valeur sur actifs		-	-	-	-
Amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi		(1)	-	(1)	-
Résultat de l'activité opérationnelle		41	(156)	25	(215)
Coût de financement	(6)	(70)	(76)	(135)	(154)
Autres produits et charges financiers	(6)	(44)	(114)	(7)	(118)
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées & coentreprises		-	5	1	7
Résultat net avant impôt et activités abandonnées		(73)	(341)	(116)	(480)
Impôt	(7)	15	37	(6)	92
Résultat net des activités poursuivies		(58)	(304)	(122)	(388)
Résultat net des activités abandonnées	(9)	-	3	(14)	19
Résultat net		(58)	(301)	(136)	(369)
dont :					
– part du Groupe		(54)	(298)	(126)	(371)
– part des participations ne donnant pas le contrôle		(4)	(3)	(10)	2
Résultat par action	(8)				
Résultat par action de base					
– résultat part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées)		(0,02)	(0,11)	(0,04)	(0,14)
– résultat des activités abandonnées		0,00	0,00	(0,01)	0,01
– résultat part du Groupe		(0,02)	(0,11)	(0,05)	(0,13)
Résultat par action dilué					
– résultat part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées)		(0,02)	(0,11)	(0,04)	(0,14)
– résultat des activités abandonnées		0,00	0,00	(0,01)	0,01
– résultat part du Groupe		(0,02)	(0,11)	(0,05)	(0,13)

ETATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES DU RESULTAT GLOBAL

<i>(En millions d'euros)</i>	Notes	T2		1 ^{er} semestre	
		2015	2014	2015	2014
Résultat net de la période		(58)	(301)	(136)	(369)
Éléments devant être recyclés en compte de résultat		(169)	70	340	44
Actifs financiers disponibles à la vente		(6)	1	-	3
Différences de conversion		(166)	68	339	39
Couverture des flux de trésorerie		3	1	1	2
Impôts sur les éléments directement reconnus en capitaux propres		-	-	-	-
Éléments ne devant pas être recyclés en compte de résultat		547	(63)	404	(94)
Écarts actuariels et ajustements de plafonnement des actifs et IFRIC 14	(15)	545	4	426	33
Impôts sur les éléments directement reconnus en capitaux propres		2	(67)	(22)	(127)
Autre résultat global reconnu en capitaux propres pour la période		378	7	744	(50)
Total du résultat global pour la période		320	(294)	608	(419)
Attribuable :					
– aux propriétaires de la société mère		361	(300)	550	(413)
– aux participations ne donnant pas le contrôle		(41)	6	58	(6)

ETATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES DE LA SITUATION FINANCIERE

<i>(En millions d'euros)</i>			
ACTIFS	Notes	30 juin 2015	31 décembre 2014
Actifs non courants :			
Goodwill		3 360	3 181
Immobilisations incorporelles, nettes		1 419	1 011
Goodwill et immobilisations incorporelles, nettes		4 779	4 192
Immobilisations corporelles, nettes		1 378	1 132
Participations dans les entreprises associées et co-entreprises		27	51
Autres actifs financiers non courants, nets		362	406
Impôts différés actifs		1 648	1 516
Charges de retraite payées d'avance	(15)	2 831	2 636
Autres actifs non courants		476	429
Actifs non courants		11 501	10 362
Actifs courants :			
Stocks et en cours, nets	(10)	2 099	1 971
Clients et autres débiteurs, nets	(10)	2 523	2 528
Avances et acomptes versés	(10)	45	43
Autres actifs courants, nets		887	877
Impôts courants - court terme		67	64
Valeurs mobilières de placement, nettes	(12)	1 770	1 672
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(12)	4 007	3 878
Actifs courants hors actifs détenus à la vente		11 398	11 033
Actifs détenus en vue de la vente et actifs inclus dans les groupes destinés à être cédés	(9)	43	65
Actifs courants		11 441	11 098
Total actifs		22 942	21 460

<i>(En millions d'euros)</i>			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30 juin 2015	31 décembre 2014
Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère :			
Capital (Nominal 0,05 euro : 2 834 460 292 actions ordinaires émises au 30/06/2015 et 2 820 432 270 actions ordinaires émises au 31/12/2014)		142	141
Primes		20,891	20 869
Actions détenues par des sociétés consolidées		(1,084)	(1 084)
Réserves et autres		(17,338)	(17 633)
Autres éléments enregistrés directement en capitaux propres		53	52
Différence de conversion		(95)	(366)
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère		(126)	(118)
Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère		2,443	1 861
Participations ne donnant pas le contrôle		879	833
Capitaux propres		3,322	2 694
Passifs non courants :			
Pensions et indemnités de départ à la retraite	(15)	5,197	5 163
Emprunts obligataires - part à long terme	(12)	4,798	4 696
Autres emprunts long terme	(12)	253	179
Impôts différés passifs		912	872
Autres passifs non courants		520	175
Passifs non courants		11,680	11 085
Passifs courants :			
Provisions	(11)	1,239	1 364
Part à court terme des emprunts	(12)	575	402
Avances et acomptes reçus	(10)	958	810
Fournisseurs et autres créiteurs	(10)	3,599	3 571
Impôts courants - court terme		74	73
Autres passifs courants		1,462	1 429
Passifs courants hors passifs liés aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente		7,907	7 649
Passifs liés aux groupes d'actifs destinés à être cédés	(9)	33	32
Passifs courants		7,940	7 681
Total capitaux propres et passifs		22,942	21 460

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES

<i>(En millions d'euros)</i>	Notes	T2		1 ^{er} semestre	
		2015	2014	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :					
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la société mère		(54)	(298)	(126)	(371)
Participations ne donnant pas le contrôle		(4)	(3)	(10)	2
Ajustements	(16)	258	346	484	448
Capacité d'autofinancement		200	45	348	79
Variation nette des actifs et passifs courants (hors financement) :					
Stocks et en-cours	(10)	90	(24)	(116)	(192)
Clients et autres débiteurs	(10)	36	(99)	94	101
Avances versées	(10)	2	(1)	5	(2)
Fournisseurs et autres créditeurs	(10)	(105)	100	(172)	(40)
Avances et acomptes reçus	(10)	118	(16)	96	1
Autres actifs et passifs courants		(139)	(42)	(139)	(153)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant intérêts et impôts					
		202	(37)	116	(206)
Intérêts reçus		28	18	41	34
Intérêts payés		(17)	(46)	(133)	(151)
Impôts (payés)/reçus		(31)	(22)	(47)	(56)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		182	(87)	(23)	(379)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :					
Valeur de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		31	31	46	71
Investissements corporels et incorporels		(132)	(126)	(259)	(232)
Diminution (augmentation) des prêts accordés et autres actifs financiers non courants		8	18	22	22
Impact de la prise de contrôle de sociétés consolidées	(4) & (16c)	-	-	(102)	-
Cession des titres consolidés (en cours) avec perte du contrôle		(1)	-	(1)	47
Cession des titres non consolidés ou mis en équivalence		-	(1)	-	(2)
Variation des valeurs mobilières de placement		78	91	(81)	544
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(16)	13	(375)	450
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :					
Émission/(remboursement) d'emprunts à court terme		(111)	131	(51)	142
Émission d'emprunts à long terme		-	1 136	85	1 136
Remboursement/rachat d'emprunts à long terme		-	(303)	-	(1 002)
Impact du changement du taux de détention de sociétés consolidées avec maintien de leur contrôle		-	-	-	-
Résultat net de change sur les emprunts intra-groupe		93	6	11	(20)
Augmentation de capital et produits des ventes d'actions propres		13	4	22	10
Dividendes payés		(12)	(11)	(12)	(11)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(17)	963	55	255
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités abandonnées	(9)	(2)	39	5	56
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités abandonnées	(9)	-	(16)	30	(31)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités abandonnées	(9)	-	(23)	-	(25)
Effet net des variations des taux de conversion		(201)	71	439	62
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(54)	960	131	388
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période		4,063	3 524	3,878	4 096
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période ⁽¹⁾		4,007	4 483	4,007	4 483
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période classés en actifs détenus en vue de la vente		2	1	2	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie y compris trésorerie et équivalents de trésorerie classés en actifs détenus en vue de la vente en fin de période		4,009	4 484	4,009	4 484

(1) Au 30 juin 2015, ce montant comprend 1 056 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie situés dans des pays faisant l'objet d'un contrôle des changes (714 millions d'euros au 30 juin 2014). Ces contraintes peuvent représenter une limitation à l'utilisation de cette trésorerie et équivalents de trésorerie par les autres filiales du Groupe et la société mère.

ETATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES

(En millions d'euros, sauf nombre d'actions)	Nombre d'actions (1)	Capital	Primes	Réserves et autres	Autres éléments enregistrés directement en capitaux propres	Actions d'auto- contrôle	Différence de conver- sion	Résultat net du Groupe	Total part du Groupe	Mino- ritaires	Total
31 décembre 2013 après répartition	2 756 659 786	140	20 855	(15 892)	45	(1 428)	(787)	-	2 933	730	3 663
Variation des capitaux propres au cours du premier semestre 2014	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global au cours du premier semestre 2014 (2)	-	-	-	(94)	5	-	47	(371)	(413)	(6)	(419)
Diminution de capital	9 289 687	1	9	-	-	-	-	-	10	-	10
Augmentations de capital	-	-	-	10	-	-	-	-	10	-	10
Rémunérations payées en actions	221 786	-	-	(3)	-	3	-	-	-	-	-
Variation nette des actions détenues par des sociétés consolidées	-	-	-	121	-	-	-	-	121	-	121
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(11)	(11)
Autres variations	-	-	-	3	-	-	-	-	3	-	3
Solde au 30 juin 2014	2 766 171 259	141	20 864	(15 855)	50	(1 425)	(740)	(371)	2 664	713	3 377
31 décembre 2014 après répartition (3)	2 780 311 943	141	20 869	(17 751)	52	(1 084)	(366)	-	1 861	833	2 694
Variation des capitaux propres au cours du premier semestre 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global au cours du premier semestre 2015 (2)	-	-	-	404	1	-	271	(126)	550	58	608
Autres modifications de capital	14 028 022	1	22	-	-	-	-	-	23	-	23
Rémunérations payées en actions	-	-	-	9	-	-	-	-	9	-	9
Variation nette des actions détenues par des sociétés consolidées	3 806	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Composante capitaux propres de l'OCEANE 2019 et 2020 émises en 2014, net d'impôt	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(12)	(12)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 30 juin 2015	2 794 343 771	142	20 891	(17 338)	53	(1 084)	(95)	(126)	2 443	879	3 322

(1) Voir note 8.

(2) Voir l'état consolidé du résultat global de la période.

(3) L'affectation a été approuvée par le Conseil d'administration lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 26 mai 2015.

NOTES ANNEXES AU COMPTES CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES

Alcatel-Lucent est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du code de commerce. Alcatel-Lucent et ses filiales (le « Groupe ») développent et intègrent des technologies, des applications et des services pour fournir des solutions de communication globales et innovantes. Alcatel-Lucent est cotée principalement à Paris et New York.

Les comptes consolidés résumés intermédiaires non audités reflètent la situation comptable d'Alcatel-Lucent et de ses filiales (le Groupe), ainsi que ses intérêts dans les entreprises associées et les coentreprises. Ils sont présentés en euros arrondis au million le plus proche. Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2015, le 29 juillet 2015.

Note 1. Principes comptables

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe sont établis suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne (UE) à la date d'arrêté des comptes consolidés résumés intermédiaires non audités par le Conseil d'administration. Ces comptes consolidés résumés intermédiaires non audités sont conformes à la norme IAS 34 « Information Financière Intermédiaire ».

Les IFRS sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/finance/accounting/index_en.htm.

Au 30 juin 2015, toutes les IFRS que l'International Accounting Standards Board (IASB) a publiées et qui sont obligatoires sont les mêmes que celles adoptées par l'UE et obligatoires dans l'UE, sauf :

- la norme IAS 39 « Instruments Financiers : Comptabilisation et évaluation » (révisée en décembre 2003), que l'UE n'a que partiellement adoptée. La partie que l'UE n'a pas adoptée est sans effet sur les comptes d'Alcatel-Lucent ;

Par conséquent, les comptes consolidés résumés intermédiaires non audités du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

Les principes comptables et les principes d'évaluation adoptés pour les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2015 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Note 2. Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'établissement des comptes consolidés résumés intermédiaires non audités, préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS », implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, jugées réalistes et raisonnables. Dans le contexte économique mondial actuel, le degré de volatilité et le manque de visibilité induit sont élevés au 30 juin 2015. Certains faits et circonstances pourraient donc conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la situation financière, le compte de résultat et les flux de trésorerie du Groupe. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements, qui sont les mêmes que celles décrites au 31 décembre 2014, sont les suivantes :

- Dépréciation des stocks et en-cours ;
- Dépréciation des créances clients ;
- Goodwill, immobilisations incorporelles et frais de développement capitalisés ;
- provisions pour garantie et autres provisions sur affaires ;

- Provisions pour litiges ;
- Impôts différés actifs ;
- Provisions pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi ;
- Reconnaissance de revenus ; et
- Coûts de restructuration et impact sur la valeur recouvrable des goodwill.

Aucun changement significatif n'est intervenu dans ces domaines au cours du premier semestre 2015.

Note 3. Évolution du périmètre de consolidation

a/ Projet d'offre public d'échange de NOKIA sur les titres Alcatel-Lucent

Le 15 avril 2015, Nokia et Alcatel-Lucent ont annoncé leur intention de se rapprocher pour créer un leader des technologies innovantes dans les réseaux et les services pour un monde connecté IP. Les deux sociétés ont conclu un protocole d'accord en vertu duquel Nokia fera une offre pour l'ensemble des titres émis par Alcatel-Lucent, à travers une offre publique d'échange en France et aux États-Unis, sous réserve de certaines conditions. Sur la base d'un ratio de 0.55 action Nokia pour une action Alcatel-Lucent, la transaction valorise Alcatel-Lucent à 15,6 milliards d'euros sur une base entièrement diluée, correspondant à une prime entièrement diluée de 34 % (équivalent à 4,48 euros par action), et à une prime aux actionnaires de 28 % (équivalent à 4,27 euros par action), sur base du prix moyen pondéré des actions de Alcatel-Lucent sur les trois mois précédents, et basé sur le cours de clôture de l'action de Nokia de 7,77 euros au 13 avril 2015.

Nous avons prévu d'accélérer le repositionnement stratégique de notre entité de Réseaux sous-marins, Alcatel-Lucent Submarine Networks, qui pourrait prendre la forme d'une cession de gré à gré, d'introduction en bourse ou de scission.

Chaque conseil d'administration a approuvé les termes de la transaction proposée, qui devrait être finalisée au premier semestre 2016. La transaction proposée est soumise à l'approbation des actionnaires de Nokia, à la consultation des instances représentatives des salariés, à la réception des approbations des autorités de régulation et autres conditions standards.

Nokia et Alcatel-Lucent ont annoncé le 17 juin 2015 que les autorités de concurrence du Département de justice des États-Unis d'Amérique ont mis fin de manière anticipée à la période d'examen préalable au rapprochement envisagé d'Alcatel-Lucent et de Nokia et que les autorisations des autorités de la concurrence au Brésil et en Serbie ont été obtenues.

De plus, Alcatel-Lucent a informé ses employés au cours du deuxième trimestre 2015 que les conditions de présence et de performance des stock-options et actions de performance attribuées seraient considérées comme étant intégralement satisfaites à la date d'acquisition, sous réserve que les employés acceptent d'apporter leurs titres Alcatel-Lucent au projet d'offre publique d'échange initiée par Nokia. Michel Combes, directeur général d'Alcatel-Lucent, s'est vu octroyé un dispositif de rémunération spécifique sous réserve du succès du projet d'offre publique d'échange initié par Nokia.

Au vu de la nature de ces modifications et du nouveau dispositif de rémunération du directeur général, aucun impact financier n'a été comptabilisé au titre de la norme IFRS2 au 30 juin 2015.

Alcatel-Lucent a également encouru 7 millions d'euros de coûts relatifs à la transaction pour le premier semestre 2015 et 3 millions d'euros pour le deuxième trimestre 2015 qui ont été enregistrés sur la ligne "Résultat de cession de sociétés consolidées" du compte de résultat.

b/ Autre changement

Le 18 mars 2015, Alcatel-Lucent a conclu un nouvel accord de partenariat avec Louis Dreyfus Armateurs (LDA) pour ses activités de câbles sous-marins. La filiale Alcatel-Lucent Submarine Networks a acquis pour 76 millions d'euros en numéraire les 49 % précédemment détenus par LDA dans Alda Marine, la précédente joint-venture avec LDA. LDA reste notre partenaire maritime stratégique. Un gain de 102 millions d'euros, correspondant à la réévaluation de notre participation historique de 51% dans Alda Marine, a été reconnu sur la ligne « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat. Alcatel-Lucent Submarine Networks a aussi acquis un navire cablier « Ile d'Aix » pour 26 millions d'euros.

Alda Marine est consolidée à 100% depuis cette date. Le goodwill préliminaire n'est pas significatif.

Il n'y a pas eu d'autre changement significatif du périmètre au cours du premier semestre 2015.

Note 4. Changements de méthodes comptables et de présentation

Aucun changement de méthode comptable ou de présentation n'est intervenu au cours du premier semestre 2015.

Note 5. Information par secteur opérationnel et par zone géographique

Conformément à IFRS 8 "Secteurs opérationnels", l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités d'Alcatel-Lucent.

Suite à l'annonce du Plan « Shift » le 19 juin 2013, une nouvelle organisation a été mise en place à partir du 1er juillet 2013. Cette organisation était composée de trois segments reportables : Cœur de Réseaux, Accès et Autres. Suite aux cessions des divisions produits Gouvernement (LGS) et Entreprise, nos segments reportables sont composés de la façon suivante :

- le segment « Cœur de Réseaux » est composé des divisions produits suivantes : IP Routing, Optique terrestre, Transmission sans fil, Sous-marin et Construction de réseaux IP, Plateformes, Plateformes Services aux Professionnels et Industries Stratégiques ; et
- le segment « Accès » est composé des divisions produits suivantes : Mobile, RFS (Radio Frequency Systems) et Construction de réseaux accès mobile, Accès Fixe, Maintenance fournisseurs, Construction de réseaux accès fixe, Licences et Services gérés.

L'ancien segment reportable « Autres », qui comprenait LGS (division Gouvernement) jusqu'au 31 mars 2014, a été inclus en « Autres et non alloués ». L'activité Entreprise était présentée en activités abandonnées en 2014.

La période comparable de 2014 a été représentée en conséquence.

Les données par secteur opérationnel suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées et décrites dans les états financiers consolidés audités de 2014.

Toutes les relations commerciales inter-secteurs sont établies sur une base de marché, à des termes et conditions identiques à ceux prévalant pour des fournitures de biens et services à des tiers externes au Groupe.

a/ Information par secteur opérationnel

<i>(En millions d'euros)</i>							
T2 2015	Cœur de Réseaux	Accès	Total secteurs	Autres et non alloués ⁽¹⁾	Total	Ajustement de l'allocation du prix d'acquisition ⁽²⁾	Total consolidé
Revenus des clients externes	1 676	1 769	3 445	5	3 450	-	3 450
Revenus inter-secteurs opérationnels	(1)	3	2	(2)	-	-	-
Revenus	1 675	1 772	3 447	3	3 450	-	3 450
Résultat opérationnel⁽³⁾	153	23	176	(1)	175	(7)	168

(1) Comprend une charge de 4 millions d'euros de rémunérations en actions qui n'est pas allouée aux secteurs.

(2) Comprend les ajustements liés aux écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent (à l'exception des coûts de restructuration et des pertes de valeur sur actifs).

(3) Le résultat (perte) opérationnel représente le résultat (perte) de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi.

<i>(En millions d'euros)</i>							
T2 2014	Cœur de Réseaux	Accès	Total secteurs	Autres et non alloués ⁽¹⁾	Total	Ajustement de l'allocation du prix d'acquisition ⁽²⁾	Total consolidé
Revenus des clients externes	1 368	1 905	3 273	6	3 279	-	3 279
Revenus inter-secteurs opérationnels	1	2	3	(3)	-	-	-
Revenus	1 369	1 907	3 276	3	3 279	-	3 279
Résultat opérationnel⁽³⁾	123	11	134	2	136	(14)	122

(1) Comprend les revenus de nos activités non principales et une charge de 2 millions d'euros de rémunérations en actions qui ne sont pas allouées aux secteurs.

(2) Comprend les ajustements liés aux écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent (à l'exception des coûts de restructuration et des pertes de valeur sur actifs).

(3) Le résultat (perte) opérationnel représente le résultat (perte) de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi.

<i>(En millions d'euros)</i>							
1 ^{er} semestre 2015	Cœur de Réseaux	Accès	Total secteurs	Autres et non alloués ⁽¹⁾	Total	Ajustement de l'allocation du prix d'acquisition ⁽²⁾	Total consolidé
Revenus des clients externes	3 124	3 550	6 674	11	6 685	-	6 685
Revenus inter-secteurs opérationnels	1	4	5	(5)	-	-	-
Revenus	3 125	3 554	6 679	6	6 685	-	6 685
Résultat opérationnel⁽³⁾	194	90	284	(27)	257	(13)	244

(1) Comprend les revenus de nos activités non principales et une charge de 6 millions d'euros de rémunérations en actions qui ne sont pas allouées aux secteurs.

(2) Comprend les ajustements liés aux écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent (à l'exception des coûts de restructuration et des pertes de valeur sur actifs).

(3) Le résultat (perte) opérationnel représente le résultat (perte) de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi.

<i>(En millions d'euros)</i>							
1 ^{er} semestre 2014	Cœur de Réseaux	Accès	Total secteurs	Autres et non alloués ⁽¹⁾	Total	Ajustement de l'allocation du prix d'acquisition ⁽²⁾	Total consolidé
Revenus des clients externes	2 715	3 476	6 191	51	6 242	-	6 242
Revenus inter-secteurs opérationnels	6	3	9	(9)	-	-	-
Revenus	2 721	3 479	6 200	42	6 242	-	6 242
Résultat opérationnel⁽³⁾	219	(26)	193	(24)	169	(27)	142

(1) Comprend les revenus d'une de nos activités non principales pour 40 millions d'euros et une charge de 10 millions d'euros de rémunérations en actions qui ne sont pas allouées aux secteurs.

(2) Comprend les ajustements liés aux écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent (à l'exception des coûts de restructuration et des pertes de valeur sur actifs).

(3) Le résultat (perte) opérationnel représente le résultat (perte) de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi.

b/ Revenus des Produits et Services

Le tableau ci-dessous indique les revenus par produits et services :

(En millions d'euros)	T2		1er semestre	
	2015	2014	2015	2014
Produits	2 362	2 368	4,507	4 428
Services	1 055	861	2 112	1 718
Autres	33	50	66	96
Total	3 450	3 279	6 685	6 242

Saisonnalité de l'activité

Le rythme trimestriel typique de nos revenus - avec un premier trimestre faible, un quatrième trimestre fort et les résultats des deuxième et troisième trimestres se situant entre ces deux extrêmes - suit en règle générale le rythme des investissements des opérateurs. Cette saisonnalité peut varier selon différentes tendances des activités sur un trimestre donné.

c/ Informations par zone géographique

(En millions d'euros)	Autre Europe de l'Ouest		Europe de l'Est	Chine	Autres Asie Pacifique		U.S.A.	Autres Amériques	Reste du Monde	Total consolidé
	France									
1er semestre 2015										
Revenus par zone d'implantation de la clientèle	386	998	112	568	707	2 917	515	482		6 685
1er semestre 2014										
Revenus par zone d'implantation de la clientèle	360	910	111	581	575	2 788	422	495		6 242

d/ Concentration

Un petit nombre de grands opérateurs de télécommunication représentent une part significative de nos revenus. Sur le premier semestre 2015, Verizon, AT&T et Sprint représentaient respectivement 17 %, 13 % et 6 % des revenus du Groupe (respectivement 15 %, 14 % et 10 % au premier semestre 2014).

Note 6. Produits et charges financiers

(En millions d'euros)	T2		1er semestre	
	2015	2014	2015	2014
Intérêts payés relatifs à la dette financière brute	(85)	(93)	(166)	(189)
Intérêts reçus sur disponibilités et équivalents de trésorerie	15	17	31	35
Coût de financement net	(70)	(76)	(135)	(154)
Reprise de pertes de valeur / (pertes de valeurs) sur actifs financiers	-	(2)	-	10
Résultat de change	1	(1)	(27)	-
Composante financière des charges de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(31)	(10)	(57)	(18)
Plus ou (moins) values sur actifs financiers (titres en équivalence ou non consolidés et créances financières) et valeurs mobilières de placement	-	1	107	1
Autres	(14)	(102)	(31)	(111)
Autres produits et charges financiers	(44)	(114)	(7)	(118)
Total produits et charges financiers	(114)	(190)	(142)	(272)

(1) T2 2014 : Comprend notamment l'impact de la réévaluation de la facilité de crédit sécurisée à sa juste valeur pour (97) millions d'euros.

Note 7. Impôts

Analyse de la (charge) produit d'impôt

(En millions d'euros)	T2		1er semestre	
	2015	2014	2015	2014
(Charge) produit d'impôts exigibles	(19)	(19)	(39)	(28)
(Charge) produit d'impôts différés	34	56	33	120
Impôts	15	37	(6)	92

(1) L'impact sur T2 2015 et sur T2 2014 concerne principalement l'analyse du caractère recouvrable d'actifs d'impôts différés aux Etats-Unis.

Note 8. Résultats par action

Les tableaux ci-dessous fournissent les éléments utilisés pour le rapprochement entre les résultats (pertes) nets par action et les résultats (pertes) nets par action dilués pour les périodes présentées dans les comptes intermédiaires non audités:

(En millions d'euros)	T2		1er semestre	
	2015	2014	2015	2014
Nombre d'actions				
Nombre d'actions ordinaires émises (capital social)	2 834 460 292	2 817 843 884	2 834 460 292	2 817 843 884
Nombre d'actions d'autocontrôle	(40 116 521)	(51 672 625)	(40 116 521)	(51 672 625)
Nombre d'actions en circulation	2 794 343 771	2 766 171 259	2 794 343 771	2 766 171 259
Effet de la pondération des émissions d'actions pour exercices d'options	(2 208 036)	(654 936)	(6 871 222)	(3 950 906)
Effet de la pondération sur le nombre d'actions d'autocontrôle	(12)	(61 371)	(1 473)	(139 283)
Nombre moyen pondéré d'actions en vie - de base	2 792 135 723	2 765 454 952	2 787 471 076	2 762 081 070
Effets dilutif :				
- Plans d'émission d'actions (stock-option, restricted stock unit "RSU")	-	-	-	-
- Emprunt convertible Alcatel-Lucent (OCEANE) émis le 12 juin 2003 et le 10 septembre 2009	-	-	-	-
- Emprunt convertible Alcatel-Lucent (OCEANE) émis le 3 juillet 2013	-	-	-	-
- Emprunt convertible Alcatel-Lucent (OCEANE), 1 ^{ère} tranche et 2 ^{ème} tranche émises le 10 juin 2014	-	-	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions en vie- dilué	2 792 135 723	2 765 454 952	2 787 471 076	2 762 081 070

Comme notre résultat net est négatif, les stock-options et actions de performance ont un effet anti-dilutif ; ainsi, les actions potentielles liées à ces instruments ne sont pas prises en compte pour déterminer le nombre moyen pondéré d'actions et le calcul du résultat par action dilué. De plus, les obligations convertibles en actions ont un effet anti-dilutif; ainsi, les actions potentielles liées à ces instruments ne sont pas prises en compte pour déterminer le nombre moyen pondéré d'actions et le calcul du résultat par action dilué.

(En millions d'euros)	T2		1er semestre	
	2015	2014	2015	2014
Résultat net				
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère - action de base	(54)	(298)	(126)	(371)
Ajustement sur le résultat net des instruments dilutifs : Charge d'intérêt des obligations convertibles	-	-	-	-
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère - action diluée	(54)	(298)	(126)	(371)

Note 9. Activités abandonnées, actifs détenus en vue de la vente et passifs liés aux groupes d'actifs destinés à être cédés

Les activités abandonnées au titre du premier semestre 2014 sont les suivantes :

(En millions d'euros)	T2		1er semestre	
	2015	2014	2015	2014
Compte de résultat des activités abandonnées				
Revenus	1	166	3	307
Coût des ventes	-	(85)	(3)	(163)
Marge brute	1	81	-	144
Charges administratives et commerciales	-	(52)	(1)	(104)
Frais de recherche et développement	-	(11)	-	(26)
Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	1	18	(1)	14
Coûts de restructuration	-	(1)	-	(1)
Résultat de cession de sociétés consolidées	-	-	-	-
Amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Résultat de l'activité opérationnelle	1	17	(1)	13
Résultat financier	-	(1)	-	(1)
Impôt ⁽¹⁾	-	-	-	19
Résultat net avant résultat de cession	1	16	(1)	31
Résultat de cession des activités abandonnées ⁽²⁾	(1)	(13)	(13)	(12)
Résultat net des activités abandonnées	-	3	(14)	19

(1) Inclut 20 millions d'euros d'impôts différés actifs reconnus au cours du 1^{er} semestre 2014 liés à la cession à venir de l'activité Entreprise.

(2) Les 13 millions d'euros sur le premier semestre 2015 concernent des coûts additionnels de détournement des activités Entreprise.

Le 30 septembre 2014, Alcatel-Lucent a cédé 85 % de son activité Entreprise à China Huaxin, une entreprise partenaire de sa joint venture Alcatel-Lucent Shanghai Bell (ASB). La plupart des activités Entreprise transférées ont été cédées à la clôture. La cession de l'activité Entreprise a été présentée en activités abandonnées dans le compte de résultat et dans le tableau des flux de trésorerie pour toutes les périodes présentées.

(En millions d'euros)	30 juin 2015	31 décembre 2014
État de la situation financière		
Goodwill	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	2	2
Besoin en fonds de roulement opérationnel	-	13
Trésorerie	-	-
Pensions et indemnités de départ à la retraite	(1)	-
Autres actifs et passifs	(22)	(20)
Total des actifs et passifs des groupes d'actifs destinés à être cédés	(21)	(5)
<i>Groupes d'actifs destinés à être cédés</i>	<i>2</i>	<i>20</i>
<i>Passifs liés aux groupes d'actifs destinés à être cédés</i>	<i>(23)</i>	<i>(25)</i>
Ensembles immobiliers et autres actifs détenus en vue de la vente	41	45
Autres passifs destinés à être cédés	(10)	(7)
Actifs et groupes d'actifs destinés à être cédés	43	65
Passifs liés aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente	(33)	(32)

Les autres actifs destinés à la vente concernent des ensembles immobiliers en cours de cession au 31 décembre 2014.

Au 30 juin 2015, les actifs et passifs des groupes destinés à être cédés concernent principalement les actifs et passifs d'Alcatel-Lucent Entreprise non encore transférés et qui devraient l'être au cours des six prochains mois. Les actifs et passifs d'Alcatel-Lucent Networks Services GmbH et de LGS Innovations ont été cédés respectivement le 7 janvier 2014 et le 31 mars 2014.

La variation de trésorerie des activités abandonnées se présente de la façon suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	T2		1er semestre	
	2015	2014	2015	2014
Résultat net des activités abandonnées	-	3	(14)	19
Capacité d'autofinancement	-	14	-	11
Autres variations de la trésorerie opérationnelle	(2)	25	5	45
Variation nette de la trésorerie opérationnelle (A)	(2)	39	5	56
Investissements corporels et incorporels (B)	-	(16)	-	(31)
Free cash flow (A) + (B)	(2)	23	5	25
Variation nette de la trésorerie d'investissement hors investissements corporels et incorporels (C)	-	-	30	-
Variation nette de la trésorerie de financement (D)	-	(23)	-	(25)
Total (A) + (B) + (C) + (D)	(2)	-	35	-

Note 10. Besoin en fonds de roulement opérationnel

Le besoin en fonds de roulement opérationnel représente les actifs et dettes opérationnelles courants, comme présenté ci-dessous. Le besoin en fonds de roulement opérationnel exclut les autres actifs et dettes courants.

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014
Stocks et en cours, net	2 099	1 971
Créances clients et comptes rattachés, net ⁽¹⁾	2 523	2 528
Avances et acomptes versés	45	43
Avances et acomptes reçus	(958)	(810)
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 599)	(3 571)
Besoin en fonds de roulement - net	110	161

(1) Les montants des créances cédées sans recours et l'impact de ces transferts sur la variation de trésorerie opérationnelle sont détaillés en note 14.

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2014	Flux de trésorerie	Périmètre	Change, autres	30 juin 2015
Stocks et en cours	2 366	116	-	39	2 521
Créances clients et comptes rattachés ⁽¹⁾	2 721	(94)	3	112	2 743
Avances et acomptes versés, net	43	(5)	4	3	45
Avances et acomptes reçus	(810)	(96)	-	(51)	(958)
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 571)	172	8	(208)	(3 599)
Besoin en fonds de roulement opérationnel - brut	749	93	15	(105)	752
Dépréciations	(588)	-	-	(54)	(642)
Besoin en fonds de roulement opérationnel - net	161	93	15	(159)	110

(1) Les montants des créances cédées sans recours et l'impact de ces transferts sur la variation de trésorerie opérationnelle sont détaillés en note 14.

Note 11. Provisions

a/ Solde à la clôture

(En millions d'euros)	30 juin 2015	31 décembre 2014
Provisions sur affaires	367	387
Provisions pour restructurations	360	439
Provisions pour litiges	115	122
Autres provisions	397	416
Total ⁽¹⁾	1 239	1 364
(1) dont : part à moins d'un an	915	959
part à plus d'un an	324	405

b/ Evolution au cours du premier semestre 2015

(En millions d'euros)	31 décembre				Variation de		30 juin 2015
	2014	Dotations	Utilisation	Reprise	périmètre	Autres	
Provisions sur affaires	387	201	(184)	(38)	-	1	367
Provisions pour restructurations	439	81	(158)	(10)	-	8	360
Provisions pour litiges	122	25	(12)	(15)	-	(5)	115
Autres provisions	416	92	(108)	(23)	-	20	397
Total	1 364	399	(462)	(86)	-	24	1 239
Impact en résultat par ligne de résultat :							
- résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées et modifications de régime d'avantages postérieurs à l'emploi		(298)		71			(228)
- coûts de restructuration		(80)		10			(70)
- litiges		(19)		-			(19)
- résultat de cessions de sociétés consolidées		-		-			-
- modifications de régime d'avantages postérieurs à l'emploi		-		-			-
- résultat financier		(1)		1			-
- impôts		(1)		4			3
- résultat net des activités abandonnées et résultat de cession de titres consolidés		(1)		1			-
Total		(399)		86			(313)

Au 30 juin 2015, des passifs éventuels existent au titre de contentieux fiscaux en cours et de litiges non réglés. Il n'est pas possible à ce stade d'évaluer ni l'effet financier ni l'échéance de toute sortie de ressources qui pourrait résulter d'une évolution défavorable de certains de ces contentieux et ceux-ci n'ont, par conséquent, pas été provisionnés au 30 juin 2015.

c/ Provisions pour restructurations

(En millions d'euros)	30 juin 2015	31 décembre 2014
Provision début de l'exercice	439	433
Dépenses de la période	(158)	(364)
Coûts de restructuration (coûts sociaux et autres coûts monétaires)	70	373
Annulation de l'impact d'actualisation (perte financière)	1	1
Effet des acquisitions (cessions) de sociétés consolidées	-	(16)
Écarts de conversion et autres mouvements	8	12
Provision fin de l'exercice	360	439

d/ Coûts de restructuration

(En millions d'euros)	T2		1 ^{er} semestre	
	2015	2014	2015	2014
Coûts sociaux - Provision pour restructurations	(42)	(159)	(67)	(181)
Autres coûts monétaires - Provision pour restructurations	9	(58)	(3)	(73)
Autres coûts monétaires - Autres créditeurs	(59)	(42)	(71)	(62)
Autres coûts monétaires - Provisions pensions et indemnités de départ à la retraite	(24)	(11)	(37)	(21)
Dépréciations et mises au rebut d'actifs	(6)	(5)	(13)	(5)
Total coûts de restructuration	(122)	(275)	(191)	(342)

Note 12. Dette financière

(En millions d'euros)	30 juin 2015	31 décembre 2014
Valeurs mobilières de placement à court terme, nettes	1 770	1 672
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 007	3 878
Trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement	5 777	5 550
(Emprunts et facilités de crédit - part à long terme)	(4 798)	(4 696)
(Autres dettes long terme)	(253)	(179)
(Part à court terme de la dette)	(575)	(402)
<i>Dont (Emprunts et facilités de crédit - part à court terme)</i>	<i>(189)</i>	<i>-</i>
<i>Dont (Part à court terme des autres dettes et dettes court terme)</i>	<i>(386)</i>	<i>(402)</i>
Dette financière brute	(5 626)	(5 277)
Instruments dérivés de taux- autres actifs courants et non courants	5	1
Instruments dérivés de taux- autres passifs courants et non courants	-	-
Prêts aux membres de coentreprises - actifs financiers	-	-
Trésorerie (dette financière) nette avant instruments dérivés et impacts CSA	156	274
Instruments dérivés de change sur la dette financière - autres actifs courants et non courants ⁽¹⁾	136	123
Instruments dérivés de change sur la dette financière - autres passifs courants et non courants ⁽¹⁾	(32)	(4)
Montant net payé/(reçu) au titre des crédits support arrangements (CSA) sur les instruments dérivés - autres actifs/passifs courants	(49)	(67)
Trésorerie (dette financière) nette - hors activités abandonnées	211	326
Trésorerie (dette financière), nette - actifs détenus en vue de la vente	1	-
Trésorerie (dette financière) nette - y compris activités abandonnées	212	326

(1) Les instruments dérivés de change sont des swaps de change (principalement US\$/€) concernant des prêts intragroupe.

Evolution au cours du premier semestre 2015

Le 18 mars 2015, en liaison avec l'acquisition de la part d'Alda Marine détenue par notre partenaire de co-entreprise, Alcatel-Lucent Submarine Networks (ASN) a conclu une facilité de crédit de 86 million d'euros pour une période de sept ans qui a été entièrement tirée à cette date. Trois navires font l'objet d'un nantissement en vertu de cette facilité de crédit.

a/ Nominal à maturité des emprunts et facilités de crédit

(En millions d'euros)			Valeur comptable au 30 juin 2015	Composante capitaux propres et ajustements à la juste valeur	Nominal à maturité	
					30 juin 2015	31 décembre 2014
8,50 % Emprunt obligataire Senior ⁽¹⁾	192 M€	janvier 2016	189	1	190	192
4,625 % Emprunt obligataire Senior ⁽²⁾	650 MUS\$	juillet 2017	578	3	581	535
4,25 % OCEANE	629 M€	juillet 2018	550	79	629	629
0,00 % OCEANE	688 M€	janvier 2019	600	89	688	688
0,125 % OCEANE	460 M€	janvier 2020	380	80	460	460
8,875 % Emprunt obligataire Senior ⁽²⁾	500 M\$ US	janvier 2020	438	9	447	412
6,75 % Emprunt obligataire Senior ⁽²⁾	1 000 M\$ US	novembre 2020	885	9	894	824
6,50 % Emprunt obligataire Senior	300 M\$ US	janvier 2028	248	21	268	247
6,45 % Emprunt obligataire Senior	1 360 M\$ US	mars 2029	1 120	95	1 215	1 120
Total emprunts obligataires			4 988	385	5 373	5 108
Facilité de crédit ASN ⁽³⁾	86 M€	mars 2022	82	1	3	-
Total emprunts obligataires et facilités de crédit			5 070	386	5,376	5 108

(1) Garanti par Alcatel-Lucent USA Inc. et certaines des filiales d'Alcatel-Lucent.

(2) Garanti par Alcatel-Lucent et certaines de ses filiales.

(3) Remboursements trimestriels jusqu'en mars 2022.

b/Notation de la dette du Groupe

Au 29 juillet 2015, les notations d'Alcatel-Lucent et Alcatel-Lucent USA Inc. étaient les suivantes :

Agence de notation	Note de la société	Dettes à long terme	Dettes à court terme	Perspective	Dernière mise à jour de la note	Dernière mise à jour de la perspective
Moody's						
Alcatel-Lucent S.A.	B3	B3/Caa1 ⁽¹⁾	Not Prime	Sous surveillance implication positive	4 décembre 2012 / 19 décembre 2013	20 avril 2015
Alcatel-Lucent USA Inc.	n.a	B3 ⁽²⁾	n.a	Sous surveillance implication positive	12 décembre 2013	20 avril 2015
Standard & Poor's						
Alcatel-Lucent S.A.	B	B	B	Sous surveillance implication positive	18 août 2014	April 17, 2015
Alcatel-Lucent USA Inc.	B	B	n.a	Sous surveillance implication positive	18 août 2014	April 17, 2015

(1) L'Océane 2018 ainsi que les Océane 2019 & 2020 sont notées Caa1 ; le reste de la dette à long terme émise par Alcatel-Lucent est noté B3.

(2) Les obligations à 8.875%, 6,75% et à 4,625% sont notées B3. Le 20 janvier 2012, la notation des obligations d'Alcatel-Lucent USA Inc. à échéance en 2028 et 2029 a été arrêtée.

c/ *Clauses sur les notations affectant la dette d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. au 30 juin 2015*

Les emprunts obligataires en cours d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. ne contiennent pas de clauses qui pourraient déclencher un remboursement accéléré dans le cas d'une baisse de leurs notations respectives.

d/ *Gestion des engagements financiers (« covenants »)*

Les emprunts obligataires d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. ne contiennent pas de ratio financier à tester sur une base régulière (« maintenance covenant »).

Le tirage sur le crédit bancaire « revolving » est soumis au respect d'un ratio financier (« incurrence covenant »).

Aucun tirage n'a été effectué sur ce crédit bancaire « revolving » au 30 juin 2015.

Note 13. Hiérarchie de juste valeur

L'IFRS 7 - « Instruments financiers : Informations à fournir » requiert de classer les évaluations à la juste valeur en 3 niveaux qui sont également définis en IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur ». Les niveaux de hiérarchie de juste valeur reflètent l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations :

- Niveau 1 : des cours/prix cotés non ajustés, issus de marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et accessibles à la date de mesure.
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2015				31 décembre 2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs								
Actifs financiers disponibles à la vente à la juste valeur par le biais des capitaux propres	4	157	6	167	3	167	6	176
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	1 720	-	1 720	-	1 605	-	1 605
Dérivés de change	-	144	-	144	-	149	-	149
Instruments dérivés de taux - couverture	-	5	-	5	-	2	-	2
Instruments dérivés de taux - autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	1 139	56	-	1 195	1 096	383	-	1 479
Total	1 143	2 082	6	3 230	1 099	2 306	6	3 411
Passifs								
Dérivés de change	-	(91)	-	(91)	-	(51)	-	(51)
Instruments dérivés de taux - couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de taux - autres	-	(10)	-	(10)	-	(9)	-	(9)
Total	-	(101)	-	(101)	-	(60)	-	(60)

(1) Les OPCVM sur marchés actifs sont comptabilisés à leur valeur nette comptable (VNC) et sont classés en niveau 1. Le reste des équivalents de trésorerie du Groupe sont classés en niveau 2 et comptabilisés au coût amorti, ce qui est un estimé raisonnable de la juste valeur étant donné le court délai entre l'achat de l'instrument et sa maturité attendue.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les valeurs mobilières de placement qui sont inclus dans les actifs financiers disponibles à la vente à la juste valeur classés en niveau 2 sont évalués en utilisant les cours de marchés pour des instruments similaires ou des prix de marché non-liés qui sont corroborés par des données de marché observables. Le Groupe utilise des inputs tels que des données commerciales actuelles, des rendements de référence, des analyses de courtiers et autres données similaires, qui sont obtenus des marchés cotés, des analystes indépendants et autres sources, pour déterminer la juste valeur de ces actifs la plus exacte.

Les instruments dérivés du Groupe sont classés en Niveau 2, puisqu'ils ne sont pas échangés activement et sont évalués en utilisant des modèles d'évaluation qui utilisent des données de marché observables (taux de change de devises étrangères, indices de volatilité et taux d'intérêt).

Il n'y a pas eu de transferts entre le Niveau 1 et le Niveau 2 pour la hiérarchie de juste valeur pour les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente entre le premier semestre 2015 et 2014.

Les actifs financiers classés en Niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur correspondent à des investissements dans des sociétés non consolidées. Les montants concernés ne sont pas significatifs.

Note 14. Actifs financiers transférés

a/ Montant des créances cédées sans recours

Soldes de l'encours cédé

(En millions d'euros)	30 juin 2015	31 décembre 2014
En-cours des créances cédées sans recours ⁽¹⁾	1 613	1 678

(1) Sans recours en cas de défaut de paiement par le débiteur. Voir principes comptables en note 1q des comptes consolidés audités 2014. Nous n'avons pas d'implication continue significative dans les créances cédées sans recours qui ne sont plus reconnues dans l'état de la situation financière.

Variations de l'encours cédé

(En millions d'euros)	1 ^{er} semestre	
	2015	2014
Impact sur la variation de trésorerie opérationnelle	(65)	(54)

b/ Créances transférées qui ne sont pas dé-comptabilisées dans leur totalité

Les créances liées au crédit d'impôt recherche français ont été vendues à des banques mais n'ont pas été dé-comptabilisées de l'état de la situation financière en raison du maintien dans le Groupe de la quasi-totalité des risques et avantages liés à ces créances, du fait de la capacité pour l'acheteur d'annuler rétroactivement la cession initiale dans certaines circonstances et l'existence d'une clause d'ajustement du prix de vente si la créance est remboursée avant sa maturité contractuelle (soit dans 3 ans) par l'Etat Français.

Ces créances, incluses dans notre dette financière (en autre dette financière), s'élevaient à 210 millions d'euros au 30 juin 2015 (233 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Note 15. Pensions, indemnités de départ à la retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi

Alcatel-Lucent applique la norme révisée IAS 19 qui demande la reconnaissance immédiate, dans l'état consolidé du résultat global, des pertes et gains actuariels ainsi que les ajustements de plafonnement des actifs de retraites en dehors du résultat net.

96 % de la valeur totale des engagements et 96 % de la valeur de marché totale des fonds investis d'Alcatel-Lucent ont été remesurés au 30 juin 2014. Seuls les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à

l'emploi de Alcatel-Lucent aux États-Unis et les principaux régimes de retraite d'Alcatel-Lucent en dehors des États-Unis (France, Allemagne, Royaume-Uni et Belgique) ont été remesurés. Le fait de ne pas remesurer les autres régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi est considéré comme non significatif.

Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les régimes de retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi de Alcatel-Lucent aux États-Unis et les principaux régimes de retraite d'Alcatel-Lucent en dehors des États-Unis au 30 juin 2015 ont été mis à jour et sont les suivants :

Taux d'actualisation	30 juin 2015	31 décembre 2014
US - Régime de retraite	3,86 %	3,49 %
US - Régime de remboursement de frais médicaux	3,51 %	3,21 %
US - Régime d'assurance-vie	4,12 %	3,69 %
Euro - Régime de retraite	2,00 %	1,75 %
UK - Régime de retraite	3,75 %	3,50 %

Évolution des montants provisionnés des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi

(En millions d'euros)	30 juin 2015			31 décembre 2014		
	Régimes de retraite	Autres régimes postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite	Autres régimes postérieurs à l'emploi	Total
Montant provisionné en début de période	(132)	(2 395)	(2 527)	1 392	(2 096)	(704)
Charge opérationnelle	(57)	-	(57)	(97)	(2)	(99)
Résultat financier	(10)	(47)	(57)	39	(83)	(44)
Coûts de restructurations	(35)	(2)	(37)	(41)	(3)	(44)
Effet de la modification du régime de remboursement de frais médicaux ⁽¹⁾	(10)	-	(10)	7	105	112
Activités abandonnées	-	-	-	(1)	-	(1)
Total reconnu en profits et (pertes)	(112)	(49)	(161)	(93)	17	(76)
Écart actuariel de la période sur l'engagement	1 008	(2)	1 006	(3 979)	(212)	(4 191)
Écart actuariel de la période sur les actifs financiers	(573)	(7)	(580)	2 109	4	2 113
Limitations d'actif et effet d'IFRIC 14	-	-	-	256	-	256
Total reconnu dans l'état consolidé du résultat global ⁽²⁾	435	(9)	426	(1 614)	(208)	(1 822)
Contributions et prestations payées	65	(4)	61	182	10	192
Transfert 420	-	-	-	(169)	169	-
Évolution du périmètre de consolidation	2	-	2	40	-	40
Autre (reclassifications et modifications de taux de change)	36	(203)	(167)	130	(287)	(157)
Montant provisionné en fin de période/d'exercice	294	(2 660)	(2 366)	(132)	(2 395)	(2 527)
dont :						
– Charges de retraite payées d'avance	2 831	-	2 831	2 636	-	2 636
– Pensions, indemnités de départ à la retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi	(2 537)	(2 660)	(5 197)	(2 768)	(2 395)	(5 163)

(1) Comptabilisé sur une ligne séparée du compte de résultat "Amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi".

(2) Les montants reconnus directement dans l'état consolidé du résultat global comptabilisés dans l'exercice indiqués dans le tableau ci-dessus sont différents de ceux indiqués dans « l'état consolidé du résultat global » du fait de l'impact des activités non poursuivies, qui sont exclues du présent tableau.

Couverture financière

(En millions d'euros)	30 juin 2015	31 décembre 2014
Engagement	(32 447)	(31 570)
Valeur de marché des fonds investis	31 382	30 220
Couverture financière	(1 065)	(1 350)
Surplus non reconnu (dû aux modifications de régimes, à la limitation d'actif et à IFRIC 14)	(1 301)	(1 177)
Montant net reconnu	(2 366)	(2 527)

Offre de sortie en capital aux Etats-Unis

Le 26 juin 2015, Alcatel-Lucent a commencé à envoyer à environ 86 000 anciens salariés et ayant droits qui reçoivent actuellement une rente mensuelle soit du "U.S. Management Pension Plan" soit du "U.S. Inactive Occupational Pension Plan" un courrier d'information proposant de convertir leur rente mensuelle en capital. Cette offre, appelée « Alcatel-Lucent Retiree Lump-Sum Window Program », a commencé le 20 juillet 2015 et se termine le 25 septembre 2015. Cette offre est entièrement volontaire. Les paiements pour les personnes qui opteront pour l'offre seront réalisés le 2 novembre 2015 et constitueront une liquidation des engagements de retraite du Groupe associés à ces paiements, qui sera comptabilisée lors du quatrième trimestre 2015. Ces paiements sont prévus d'être réalisés à partir des actifs financiers de retraite.

Note 16. Notes concernant les tableaux des flux de trésorerie consolidés

a/ Capacité d'autofinancement

(En millions d'euros)	T2		1 ^{er} semestre	
	2015	2014	2015	2014
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la société mère	(54)	(298)	(126)	(371)
Participations ne donnant pas le contrôle	(4)	(3)	(10)	2
Ajustements :				
– Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	159	135	298	269
– dont impact de la capitalisation des frais de développement	46	61	86	109
– Perte de valeur sur actifs	-	-	-	-
– Amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	1	-	1	-
– Provisions pour pensions et départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, nettes	33	(34)	61	(44)
– Provisions, autres pertes de valeurs et variations de juste valeur	28	130	95	119
– Rachat d'emprunts obligataires et changement d'estimations	(1)	97	-	97
– Plus ou moins-values sur cessions d'actifs	(19)	(17)	(132)	(38)
– Quote-part dans le résultat net des entreprises associées nette des dividendes reçus	-	(5)	(1)	(7)
– Résultat des activités abandonnées	(1)	(3)	13	(19)
– Coût de financement et intérêts sur litiges	70	76	135	153
– Rémunérations payées d'actions	3	4	8	10
– Impôts	(15)	(37)	6	(92)
Sous-total ajustements	258	346	484	448
Capacité d'autofinancement	200	45	348	79

b/ Free cash flow

(En millions d'euros)	Notes	T2		1 ^{er} semestre	
		2015	2014	2015	2014
Capacité d'autofinancement		200	45	348	79
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel ⁽¹⁾	(10)	141	(40)	(93)	(132)
Autres actifs et passifs courants ⁽²⁾		(139)	(42)	(139)	(153)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant intérêts et impôts		202	(37)	116	(206)
dont :					
– montants payés au titre des plans de restructuration		(93)	(115)	(205)	(225)
– financement des retraites et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(15)	(32)	(70)	(61)	(119)
Intérêts (payés)/reçus		11	(28)	(92)	(117)
Impôts (payés)/reçus		(31)	(22)	(47)	(56)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		182	(87)	(23)	(379)
Investissements corporels et incorporels		(132)	(126)	(259)	(232)
Cession de propriété intellectuelle		16	8	16	8
Free cash flow - Hors activités abandonnées		65	(205)	(267)	(603)
Free cash flow des activités abandonnées		(2)	23 ⁽³⁾	5	25 ⁽³⁾
Free cash flow		63	(182)	(262)	(578)

(1) Y compris les montants de créances cédées sans recours.

(2) Y compris les montants reçus de la cession des crédits d'impôts recherche Français.

(3) Concernent la cession de l'activité Entreprise intervenue le 30 septembre 2014.

c/ Trésorerie (payée) / reçue au titre de la prise ou perte de contrôle des sociétés consolidées

(En millions d'euros)	T2		1 ^{er} semestre	
	2015	2014	2015	2014
Prise de contrôle de sociétés consolidées				
Acquisition de sociétés nouvellement consolidées ⁽¹⁾	-	-	(102)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus par des sociétés nouvellement consolidées	-	-	-	-
Total - Impact net sur la variation de Trésorerie de la prise de contrôle	-	-	(102)	-
Perte de contrôle de sociétés consolidées				
Trésorerie reçue au titre de la cession de titres de sociétés précédemment consolidées	-	-	-	76
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus par des sociétés précédemment consolidées	-	-	(1)	(29)
Total - Impact net sur la variation de Trésorerie de la perte de contrôle	-	-	(1)	47

(1) Concerne l'acquisition de la part d'Alda Marine détenue par notre partenaire de co-entreprise, Louis Dreyfus Armateurs (LDA), pour 76 millions d'euros, et d'un navire câblé l'Ile d'Aix et équipements pour 26 millions d'euros dans le cadre d'un nouvel accord de partenariat conclu le 18 mars 2015 avec LDA (voir note 3).

Note 17. Engagements au titre d'obligations contractuelles et engagements hors bilan

a/ Obligations contractuelles

Le Groupe a un certain nombre d'obligations contractuelles qui vont au-delà du 30 juin 2015. Parmi ces dernières, on notera notamment la dette financière à long terme et les intérêts financiers, les crédits baux, les locations simples, les commandes d'immobilisations et autres obligations fermes d'effectuer des paiements. Le total de nos obligations de paiement au 30 juin 2015 pour ces éléments est présenté ci-dessous, fondées sur les décaissements futurs minimaux à effectuer en fonction de ces engagements fermes. Les montants relatifs à la dette financière, aux locations financières et à la part capitaux propres des emprunts convertibles sont déjà pris en compte dans l'état consolidé résumé intermédiaire non audité de la situation financière au premier semestre 2015 présenté ci-dessus.

(En millions d'euros)	Échéance				
	A moins d'un an	1/07/2016-31/12/2017	2018-2019	2020 et suivantes	Total
Obligations fermes d'effectuer des paiements					
Dettes financières hors crédit bail	561	659	1 231	3 152	5 603
Crédit bail	15	10	-	-	25
Composante capitaux propres des obligations convertibles	-	-	169	80	249
Sous-total - comptabilisé dans l'état de la situation financière	576	669	1 400	3 232	5 877
Frais financiers sur la dette financière	272	341	388	181	1 182
Contrats de location simple ⁽¹⁾	145	149	164	176	634
Commandes d'immobilisations	50	-	-	-	50
Obligations fermes d'achat ⁽²⁾⁽³⁾	868	534	671	275	2 348
Sous-total - engagements	1 335	1 024	1 223	632	4 214
Total des obligations contractuelles⁽⁴⁾	1 911	1 693	2 623	3 864	10 091

(1) La baisse des contrats de location simple par rapport au 31 décembre 2014 résulte principalement de la résiliation des contrats d'affrètement de navires utilisés par Alcatel-Lucent Submarine Network auprès de Louis Dreyfus Armateurs dans le cadre du nouvel accord de partenariat conclu le 18 mars 2015 avec LDA.

(2) Dont 523 millions d'euros relatifs aux engagements pris envers HP dans le cadre de l'accord global de commercialisation et de l'externalisation de l'infrastructure informatique et 576 millions d'euros relatifs aux engagements pris envers Accenture dans le cadre des accords d'externalisation. Les autres obligations fermes d'achat résultent d'obligations d'achat principalement prises dans le cadre d'accords pluriannuels de fourniture d'équipements conclus lors de la cession d'activités ou de sites à des tiers ou d'accords d'externalisation.

(3) Le 1er avril 2015, le Groupe a résilié certains contrats de licence et conclu de nouveaux accords de licence avec Qualcomm pour une période de 6 à 10 ans. L'engagement total s'élève à 358 millions d'euros et a été comptabilisé au 30 juin 2015 en immobilisations incorporelles pour sa valeur actualisée.

(4) Les engagements au titre des retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi sont exclus de ce tableau, étant inclus dans nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2015 (voir note 15).

b) Engagements hors-bilan

Au 30 juin 2015, les engagements hors bilan s'élevaient à 2 527 millions d'euros, correspondant principalement à 1 756 millions d'euros de garanties sur les contrats à long terme pour la fourniture d'équipements de télécommunication et de services par nos filiales consolidées ou non. En général, le Groupe donne des garanties de bonne exécution aux clients par l'intermédiaire d'institutions financières. Ces garanties de bonne exécution et contre-garanties sont une pratique usuelle dans le secteur et sont fournies de façon habituelle pour les contrats long terme. Si certains événements intervenaient postérieurement à l'inclusion de ces engagements dans nos engagements hors bilan, tels qu'un retard par rapport au délai de livraison convenu ou des réclamations au titre de défaillances avérées au titre de l'exécution de ces contrats, ou le défaut de paiement de certains clients, des provisions seraient constituées dans les comptes consolidés pour tenir compte des risques estimés au sein des comptes « Provisions » ou « Montants dus aux/par les clients pour les travaux des contrats de construction » ou dans le compte de provisions sur stocks. N'est pas pris en compte dans le montant ci-dessus de 2 527 millions d'euros un montant de 168 millions d'euros environ au titre des engagements de financement de la clientèle par le Groupe.

Concernant les garanties accordées au titre de la bonne exécution des contrats, seules celles émises par le Groupe pour contre-garantir une garantie accordée par une institution financière sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Les engagements hors bilan donnés dans le cadre de l'activité normale sont les suivants :

(En millions d'euros)	30 juin 2015	31 décembre 2014
Garanties données sur contrats Groupe et hors Groupe	1 756	1 637
Effets escomptés non échus et assimilés avec recours ⁽¹⁾	-	-
Autres engagements ⁽²⁾	768	737
Sous-total - Engagements conditionnels	2 525	2 374
Sûretés et autres garanties sur la dette ⁽³⁾	2	2
TOTAL ⁽⁴⁾	2 527	2 376

(1) Les montants reportés sur cette ligne concernent les cessions de créances avec recours. Les montants totaux de cessions de créances sans recours sont donnés en note 14a.

(2) À l'exception de la garantie donnée à Louis Dreyfus Armateurs décrite en note 28 des états financiers consolidés 2014.

(3) À l'exception des garanties subordonnées sur les emprunts obligataires convertibles décrites en note 28 des états financiers consolidés 2014.

(4) Les engagements au titre des retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi sont exclus de ce tableau, étant inclus dans le bilan de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier semestre 2015 (voir note 15) et note 23 des comptes consolidés audités 2014 pour avoir un résumé des montants estimés de contribution.

Note 18. Litiges

Le 30 juin 2015, Alcatel-Lucent, Alcatel-Lucent International (anciennement Alcatel-Lucent France) et Alcatel-Lucent Trade International AG ont signé avec l'Instituto Costarricense de Electricidad (ICE) un accord transactionnel portant sur l'ensemble des litiges entre les parties, et plus particulièrement les procédures judiciaires suivantes :

- demande civile déposée par ICE à l'encontre d'Alcatel-Lucent International, entre autres, dans le cadre de la procédure pénale à l'encontre de certains individus costaricains suite aux accusations de corruption de septembre 2004 ;
- demande déposée par Alcatel-Lucent International à l'encontre d'ICE en octobre 2008 concernant la résiliation par ICE du contrat 400KL GSM ;
- demande civile déposée par ICE en mai 2012 à l'encontre d'Alcatel-Lucent, Alcatel-Lucent International et Alcatel-Lucent Trade International AG pour dommages et intérêts sur la base des faits de corruption qui ont été enquêtés et transigés avec les autorités du Costa Rica et des États-Unis.

Aux termes de la transaction, Alcatel-Lucent International a accepté de payer à ICE une indemnité totale de 10 millions de dollars US, au moyen d'un paiement en espèces et de la compensation de certaines créances. ICE et Alcatel-Lucent ont déposé des requêtes communes auprès des divers tribunaux costaricains pour classer ces trois procédures. Les parties ont aussi requis à la cour saisie de la procédure relative au contrat 400KL GSM de libérer le dépôt de 15 million de dollars US qui avait été effectué par Alcatel-Lucent International pour le lui remettre. Une fois ces trois procédures classées, il ne subsistera plus aucune procédure judiciaire concernant les accusations de corruption de 2004 soit au Costa Rica, soit concernant ICE partout dans le monde.

Il n'y a eu aucun autre événement significatif au cours des six premiers mois 2015 concernant les procédures décrites dans la note 31 des comptes consolidés audités 2014 inclus dans le Document de Référence 2014 d'Alcatel-Lucent, et aucun nouveau litige significatif n'a été commencé depuis le 31 décembre 2014.

Note 19. Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 30 juin 2015, date de clôture et le 29 juillet 2015, date d'arrêté des états financiers consolidés résumés non audités par le conseil d'administration et d'autorisation de leur communication.

Note 20. Information trimestrielle

Comptes de résultat consolidés

(En millions d'euros sauf résultat par action)

2014	T1	T2	T3	T4	Total
Revenus	2 963	3 279	3 254	3 682	13 178
Coût des ventes	(2 007)	(2 211)	(2 149)	(2 403)	(8 770)
Marge brute	956	1 068	1 105	1 279	4 408
Charges administratives et commerciales	(389)	(403)	(408)	(421)	(1 621)
Frais de R&D	(547)	(543)	(541)	(584)	(2 215)
Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	20	122	156	274	572
Coûts de restructuration	(67)	(275)	(75)	(157)	(574)
Litiges	4	-	1	2	7
Résultat de cession de sociétés consolidées	(16)	(3)	(1)	40	20
Perte de valeur sur actifs	-	-	-	-	-
Amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	-	-	103	9	112
Résultat de l'activité opérationnelle	(59)	(156)	184	168	137
Coût de financement	(78)	(76)	(71)	(66)	(291)
Autres produits et charges financiers	(4)	(114)	(57)	(36)	(211)
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées et coentreprises	2	5	1	7	15
Résultat net avant impôt et activités abandonnées	(139)	(341)	57	73	(350)
Impôt	55	37	5	219	316
Résultat net des activités poursuivies	(84)	(304)	62	292	(34)
Résultat net des activités abandonnées	16	3	(66)	(2)	(49)
Résultat net	(68)	(301)	(4)	290	(83)
dont :					
– part du Groupe	(73)	(298)	(18)	271	(118)
– part des participations ne donnant pas le contrôle	5	(3)	14	19	35
Résultat par action (en euros)					
Résultat par action de base					
– résultat part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées)	(0,04)	(0,11)	0,02	0,10	(0,02)
– résultat des activités abandonnées	0,01	0,00	(0,03)	0,00	(0,02)
– résultat part du Groupe	(0,03)	(0,11)	(0,01)	0,10	(0,04)
Résultat par action dilué					
– résultat part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées)	(0,04)	(0,11)	0,02	0,08	(0,02)
– résultat des activités abandonnées	0,01	0,00	(0,03)	0,00	(0,02)
– résultat part du Groupe	(0,03)	(0,11)	(0,01)	0,08	(0,04)

3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Alcatel Lucent

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Alcatel Lucent, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 30 juillet 2015

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Bertrand Boisselier

Jean-François Ginies

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes présentés dans le rapport financier semestriel 2015 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'Alcatel-Lucent et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Boulogne-Billancourt, le 5 août 2015

Michel COMBES

Directeur Général